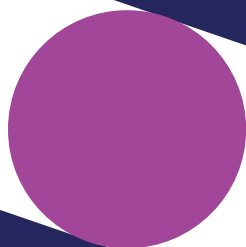




Des priorités concurrentes

Rapport annuel de People for Education sur
les écoles financées par les fonds publics
de l'Ontario 2017



Des priorités concurrentes

Rapport annuel de People for Education sur
les écoles financées par les fonds publics de
l'Ontario 2017

Droit d'auteur et propriété intellectuelle

Le sondage de People for Education a été élaboré par People for Education et le Metro Parent Network, en collaboration avec des parents et groupes de parents de l'Ontario. People for Education est titulaire du droit d'auteur de toute propriété intellectuelle liée à ce projet.

L'utilisation de toute question contenue dans le sondage ou de toute propriété intellectuelle créée pour le sondage est formellement interdite sans la permission expresse écrite de People for Education.

Pour toute question sur la propriété intellectuelle, veuillez communiquer avec le directeur de la recherche de People for Education au 416-534-0100 ou à

info@peopleforeducation.ca.

Données du sondage

Il est possible d'obtenir les données scientifiques du sondage moyennant certains frais.

Les données sur les écoles élémentaires sont colligées depuis 1997, et celles sur les écoles secondaires, depuis 2000. Écrire à info@peopleforeducation.ca.

© People for Education, 2017

People for Education est un organisme sans but lucratif enregistré qui soutient l'éducation publique dans les écoles de langue anglaise, de langue française et catholiques de l'Ontario.

641, rue Bloor Ouest
Toronto (Ontario) M6G 1L1
Téléphone : 416-534-0100 ou 1-888-534-3944
Fax : 416-536-0100

Courriel : info@peopleforeducation.ca
Site web : www.peopleforeducation.ca

Référence

Ce document devrait être cité comme suit:
People for Education. Des priorités concurrentes (Rapport annuel sur les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario 2017). Toronto, ON : People for Education, 2017.

Table des matières

Introduction et recommandations	1
Du personnel non enseignant essentiel	3
Des écoles qui servent de carrefours communautaires	9
Bibliothèques	11
Éducation artistique	14
Santé	17
L'éducation autochtone	23
Soutien linguistique	27
La planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans les écoles de l'Ontario	30
Collecte de fonds et frais	33
La Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage	36
Méthodologie	41
Surveys	43
Notes	59
Bibliographie	65

Remerciements

People for Education bénéficie du soutien de milliers de donateurs individuels ainsi que du travail et de l'appui de centaines de bénévoles. Il reçoit aussi du financement de la Fondation Atkinson, de la Counselling Foundation of Canada, du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, de la Fondation Laidlaw, de la Fondation de la famille J.W. McConnell, de la Fondation O'Neil, de la Fondation R. Howard Webster et du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Chaque année, les directions d'école de tout l'Ontario prennent le temps de répondre à notre sondage et de nous faire part de leurs histoires. Et chaque année, de nombreux chercheurs nous aident à contextualiser les données recueillies pour nous aider à rédiger nos rapports.

Nous souhaitons remercier en particulier les personnes suivantes:

Sophia Ali	Cathy Philpott
Jennifer Barratt-Parker	Gregory Querel
Daniel Crow	Ed Reed
Geoffrey Feldman	Benjamin Smith
Maria Kokai	Diane Wagner
Debra Lean	et, comme toujours, Dennis.
Joanne MacEwan	

Directeur de la recherche:

David Hagen Cameron

Analyse de données:

Daniel Hamlin

Recherche et coordination du projet :

Christine Corso

Aide à la recherche:

Katie Peterson

Rédaction:

Sharon Alexander

Christine Corso

Michael Gill

Daniel Hamlin

Annie Kidder

Sara Mison

Irina Ovis

Gillian Parekh

Katie Peterson

Pamela Toulouse

Debbie Weston

Révision:

Annie Kidder

Jacqui Strachan

Graphisme:

Megan Yeadon



Faits et chiffres

Du personnel non enseignant essentiel

- 61 % des écoles élémentaires et 50 % des écoles secondaires déclarent que l'accès à un psychologue est insuffisant pour aider adéquatement les élèves.
- 47 % des écoles élémentaires et 36 % des écoles secondaires déclarent qu'elles n'ont pas accès à des techniciens en éducation spécialisée. .

Des écoles qui servent de carrefours communautaires

Parmi les écoles utilisées par la communauté,

- 9 % des écoles élémentaires et 21 % des écoles secondaires offrent des soins de santé et des services sociaux intégrés.
- 85 % des écoles élémentaires et 93 % des écoles secondaires sont utilisées à des fins récréatives.

Bibliothèques

- 52 % des écoles élémentaires ont au moins un enseignant-bibliothécaire à plein temps ou à temps partiel, soit une baisse de 60 % par rapport à 2008 et le taux le plus bas depuis les débuts du sondage annuel de People for Education il y a 20 ans.

Éducation artistique

- 40 % des écoles élémentaires n'ont ni enseignant de musique spécialisé, ni enseignant de musique itinérant.
- Les écoles élémentaires du Grand Toronto sont 2,5 fois plus susceptibles d'avoir un enseignant de musique que celles de l'Est et du Nord de l'Ontario.

Santé

- 42 % des écoles élémentaires ont un enseignant d'éducation physique et santé à plein temps ou à temps partiel.
- Le pourcentage d'écoles élémentaires ayant un enseignant d'éducation physique et santé varie selon la région, passant de 73 % dans le Grand Toronto à seulement 15 % dans l'Est ontarien.

Éducation de l'enfance en difficulté

- Une moyenne de 18 % des élèves de chaque école élémentaire, et de 27 % des élèves de chaque école secondaire reçoivent des services d'éducation de l'enfance en difficulté.
- 90 % des écoles élémentaires du Grand Toronto ont un enseignant en éducation de l'enfance en difficulté à plein temps comparativement à 60 % dans le Nord de l'Ontario.

L'éducation autochtone

- 66 % des écoles élémentaires et 80 % des écoles secondaires offrent des possibilités d'éducation autochtone, soit une hausse par rapport à 2013, ces pourcentages étant alors de 49 % et 61 % respectivement.
- 40 % des écoles élémentaires ont invité des conférenciers autochtones, comparativement à 23 % en 2013.

Soutien linguistique

- 63 % des écoles élémentaires et 58 % des écoles secondaires de langue anglaise comptent des apprenants qui bénéficient d'un programme de soutien en anglais.
- 76 % des écoles élémentaires de langue française comptent des élèves qui ont besoin de soutien en langue française (ALF/PANA) et, en moyenne, un élève sur cinq de ces écoles reçoit du soutien linguistique.

Planification de carrière et de vie

- 34 % des écoles élémentaires et 56 % des écoles secondaires déclarent que chaque élève possède un portfolio de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.
- Le ratio moyen élèves-conseiller en orientation par école secondaire est de 380 pour 1. Dans 10 % des écoles, ce ratio atteint 600 pour 1.

Collecte de fonds et frais

- 48 % des écoles élémentaires et 10 % des écoles secondaires organisent des collectes pour financer du matériel scolaire (ordinateurs, fournitures, etc.)
- Le groupe formé des meilleures écoles secondaires en collecte de fonds (5 % des écoles) recueille autant d'argent que la tranche inférieure comptant 83 % des écoles.

Introduction et recommandations

“ Nous avons dû réduire le temps réservé à l'éducation artistique dans notre horaire pour faire place à 300 minutes de mathématiques et à 200 minutes de français par semaine.

École élémentaire,
Toronto DSB

“ Il est important que nos élèves comprennent l'histoire de notre pays et ce qu'est l'inclusivité... Le problème, c'est que nous avons beaucoup de priorités, au-delà des matières scolaires, et qu'il est parfois difficile de bien en respecter une seule... Si tout est important, alors rien n'est plus important.

École élémentaire,
Upper Grand DSB

People for Education surveille les effets des changements de politique et de financement sur les écoles de l'Ontario depuis 20 ans. Pendant cette période, les gouvernements se sont succédé, certaines parties de la formule de financement provinciale de l'éducation ont été modifiées, les connaissances en éducation ont évolué, et une multitude de politiques éducatives ont été mises en place.

Les écoles de l'Ontario font très bonne figure aux tests de littératie et de numératie, et pour ce qui est du taux d'obtention de diplômes. Toutefois, pour réussir à long terme dans le monde complexe d'aujourd'hui, il ne suffit pas de savoir lire, écrire et compter.

Le rapport de cette année repose sur les réponses de 1101 écoles élémentaires et secondaires de 71 des 72 conseils scolaires de l'Ontario, ce qui représente 22 % des écoles financées par des fonds publics. Il révèle que les directions d'école et le personnel enseignant ont du mal à gérer des priorités concurrentes et à assurer à tous les élèves l'accès à une éducation qui leur permettra d'acquérir les compétences associées aux matières scolaires, à la créativité, à la citoyenneté, au développement socioémotionnel et à la santé dont ils ont besoin, peu importe leur cheminement.

Voilà pourquoi nous formulons quatre recommandations générales:

- 1. L'éducation dans les régions rurales et le Nord de l'Ontario:** Les régions qui comptent de petites écoles ont moins de ressources et peinent à fournir les infrastructures nécessaires pour offrir à leurs élèves l'éducation de qualité dont ils ont besoin et qu'ils méritent. Les inégalités entre les écoles des zones urbaines et celles des petites localités de l'Ontario portent à croire que la formule de financement ne répond pas bien aux besoins de nos collectivités rurales et du Nord.
 - > People for Education recommande, de façon urgente, que la province révise substantiellement sa formule de financement pour offrir un soutien et des possibilités équitables à tous les élèves, peu importe leur lieu de résidence.
- 2. Multiplication de politiques:** L'Ontario compte une vaste gamme d'initiatives, de programmes et de cadres qui se chevauchent et sont parfois redondants, et qui ciblent à la fois la formation au cheminement de carrière, la réussite des élèves, l'apprentissage socioémotionnel, le bien-être et la santé. Dans le sondage de cette année, de nombreuses directions d'école ont indiqué que les priorités concurrentes jumelées à un manque de ressources créaient de la tension au sein du système. Pour que les écoles soient en mesure de fournir aux jeunes de l'Ontario le soutien et l'éducation dont ils ont besoin pour développer un large éventail de compétences et d'habiletés, il faut clarifier les choses et accroître la cohérence entre les politiques.

> People for Education recommande que le ministère de l'Éducation entreprenne un examen afin d'évaluer et de rationaliser la multitude de programmes, et qu'il élabore une approche cohérente pour que toutes les initiatives aient un vocabulaire et des objectifs communs.

3. L'équité en éducation: À sa création, en 1997, la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage (SPAA) de l'Ontario était destinée à fournir du financement - basé sur le profil démographique des conseils - pour les ressources et les programmes destinés aux élèves dont le statut socioéconomique était synonyme d'obstacles à la réussite et de difficultés à l'école. À ce moment-là, l'équipe de spécialistes nommée par le gouvernement a recommandé que la province fixe la subvention à 400 millions de dollars, soit 564,2 millions en dollars d'aujourd'hui. La réalité est toute autre. Pour l'exercice 2017-2018, l'Allocation au titre du volet Démographie de la SPAA s'élève à 358,2 millions de dollars. En dix ans, la province a donc réduit la proportion de la subvention basée sur le profil démographique, qui est passée de 82 % à 47 %. Ces changements au financement font en sorte que la subvention s'éloigne de son but fondamental, soit l'équité par la redistribution.

> People for Education recommande à la province de diviser la SPAA actuelle en deux : l'une fondée sur la réussite des élèves, l'autre, sur le principe de l'équité par la redistribution. La nouvelle « subvention de l'équité en éducation » devrait financer les ressources, les programmes, les activités et les stratégies qui atténuent l'impact des facteurs socioéconomiques sur la réussite scolaire des élèves.

4. L'éducation autochtone: Les résultats de cette année montrent une amélioration substantielle des programmes d'éducation autochtone dans les écoles de l'Ontario. Plus des deux tiers des écoles offrent maintenant des possibilités d'éducation autochtone (perfectionnement du personnel, programmes de soutien culturel, consultations auprès des communautés autochtones, etc.) tandis que la moitié des écoles en offraient en 2014. Cependant, contrairement aux conseils des intervenants autochtones, la province continue de mesurer la réussite des élèves autochtones seulement d'après leurs résultats en littératie et en numératie, l'accumulation de crédits et le taux d'obtention de diplômes. En 2014, le ministère de l'Éducation s'est engagé à collaborer avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi qu'avec des intervenants clés du milieu de l'éducation pour « étudier et déterminer d'autres indicateurs de réussite des élèves, de leur bien-être et de leur estime de soi

> People for Education recommande à la province de définir un nouvel ensemble d'indicateurs pertinents de réussite des élèves qui soient plus cohérents avec les intérêts, les besoins et la motivation des communautés autochtones, et essentiels à la réussite de tous les élèves à l'école et dans la vie.

“ Les directions d'école, le personnel enseignant et les autres travailleurs de l'éducation sont bombardés d'informations et d'attentes. Les expéditeurs de courriel et les décideurs semblent s'attendre à ce que leurs programmes soient mis en œuvre dès qu'ils cliquent sur Envoyer. Il y a tellement de ces initiatives et projets que la plupart des gens ne savent plus trop dans quelle direction aller ni comment déterminer ce qui est vraiment prioritaire.

École élémentaire,
Hamilton-Wentworth DSB

Du personnel non enseignant essentiel

En 2017:

- 61 % des écoles élémentaires et 50 % des écoles secondaires déclarent que l'accès à un psychologue est insuffisant pour aider adéquatement les élèves.
- 47 % des écoles élémentaires et 36 % des écoles secondaires déclarent qu'elles n'ont pas accès à des techniciens en éducation spécialisée.
- 49 % des écoles élémentaires et 81 % des écoles secondaires déclarent que les services d'un travailleur social sont « régulièrement à l'horaire ».

Les enseignants ne travaillent pas seuls, et un milieu scolaire n'est pas que la somme de chacune de ses classes. Le milieu scolaire dans son ensemble soutient la réussite des élèves en encourageant le rendement scolaire¹ et en assurant le bien-être physique, social et émotionnel des élèves².

Chaque jour, des personnes d'expériences et de milieux divers se rencontrent dans les écoles pour aider les élèves à atteindre leurs objectifs scolaires et personnels. Elles dépassent souvent leur rôle officiel en établissant des liens avec les élèves et en leur offrant du soutien formel et informel ainsi que des conseils.

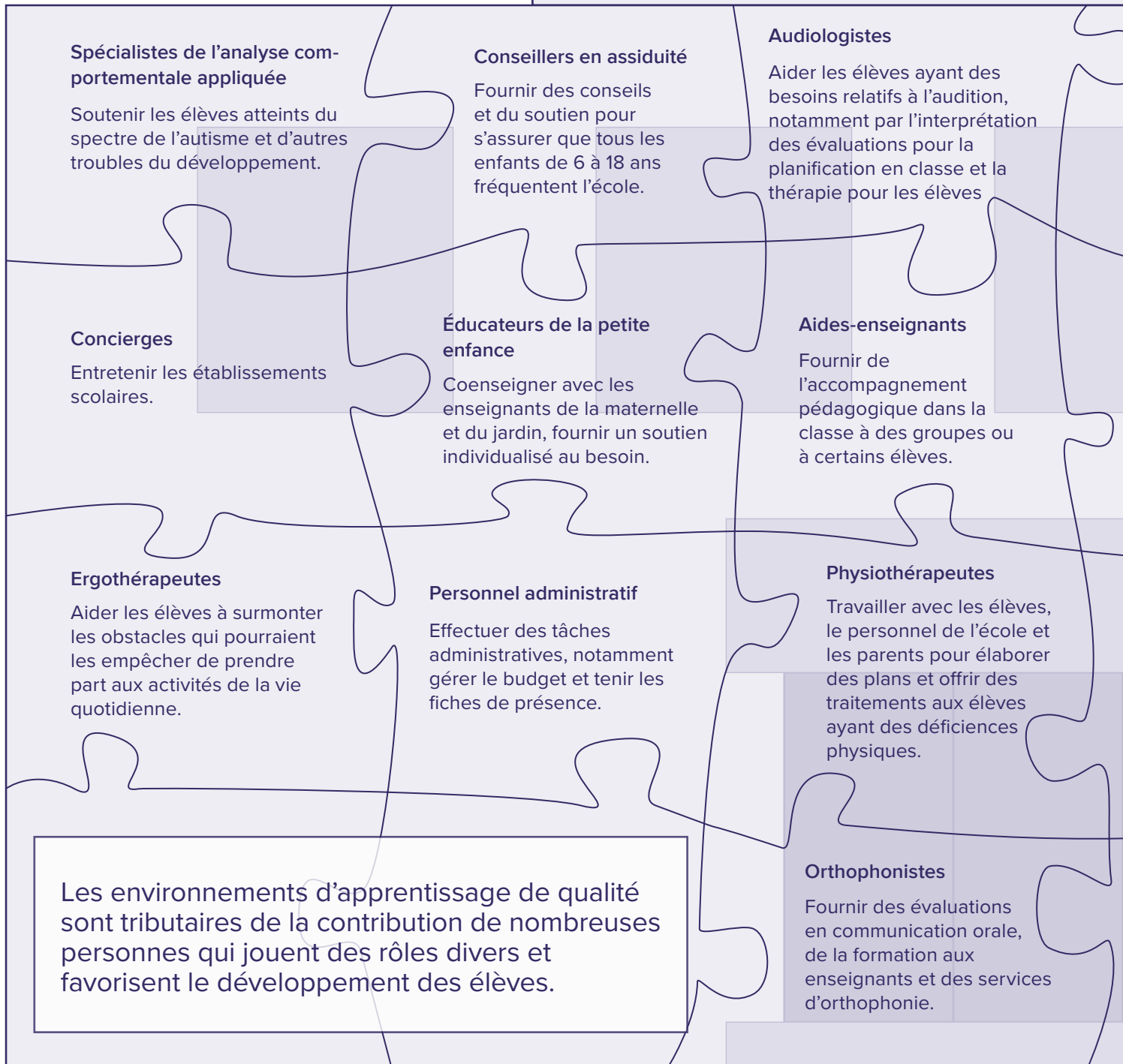
Parallèlement aux enseignants, des membres du personnel - psychologues, conseillers en assiduité, techniciens en éducation spécialisée, techniciens en informatique, aide-enseignants, administrateurs - travaillent avec les élèves au quotidien³. Le tableau 1 donne un aperçu des nombreuses personnes qui soutiennent les élèves dans leur apprentissage. Dans le sondage de cette année, People for Education a recueilli des données sur les psychologues, les travailleurs sociaux, les travailleurs auprès des jeunes (techniciens en éducation spécialisée) et les orthophonistes

Du financement pour les professionnels et les paraprofessionnels

Le financement du personnel non enseignant est fourni par plusieurs subventions du ministère de l'Éducation, y compris la Subvention de base pour les élèves, la Subvention de base pour les écoles et plusieurs subventions à des fins particulières. Les services des professionnels et des paraprofessionnels (psychologues, travailleurs sociaux, techniciens en éducation spécialisée, orthophonistes, surveillants de corridors ou du dîner, etc.) sont financés par la Subvention de base pour les élèves selon un ratio de 1 spécialiste pour 578 élèves dans les écoles élémentaires et de 1 pour 452 élèves dans les écoles secondaires⁴. Les conseils scolaires peuvent embaucher des professionnels et des paraprofessionnels à leur discrétion, selon les besoins de leurs milieux scolaires. Comme le financement de ces postes est regroupé, le fait de dépenser davantage pour un type de spécialiste signifie qu'il y aura moins d'argent pour les autres spécialistes.

Tableau1

Personnel non enseignant dans les écoles





Techniciens en éducation spécialisée

Aider les élèves en situation de crise ou qui ont des troubles de comportement.

Agents de relations communautaires

Servir de lien entre la maison, l'école et la communauté en coordonnant l'aide aux nouveaux arrivants, l'alphabétisation familiale, le tutorat, la traduction, etc.

Techniciens en informatique

Entretenir et réparer les ordinateurs et le parc informatique.

Surveillants de corridors

Protégez les élèves en faisant respecter les règles de sécurité.

Techniciens-bibliothécaires

Assurer l'entretien des ressources de la bibliothèque et aider les usagers à les utiliser.

Surveillants du dîner

Surveiller les élèves pendant l'heure du dîner.

Directions d'école

Définir l'orientation stratégique de l'école et jouer un rôle de chef de file en enseignement et en administration.

Psychologues

Fournir de l'accompagnement psychologique et du perfectionnement professionnel au personnel, ainsi que des évaluations, des conseils et des programmes aux élèves.

Travailleurs sociaux

Aider les élèves ayant des difficultés sociales, émotionnelles ou comportementales.

Ouvriers

Assurer la réparation et l'entretien spécialisés dans les écoles

Directions d'école adjointes

Aider la direction dans son rôle de chef de file en enseignement et en administration.

Agences et services communautaires

Créer des partenariats avec les écoles pour aider les élèves et les familles. Il s'agit notamment d'organismes et de services de santé publique, de loisirs et de services à l'enfance et à la jeunesse.

Psychologues

Les psychologues scolaires⁵ sont des professionnels de la santé mentale qui peuvent évaluer les besoins spéciaux des élèves, diagnostiquer des troubles de santé mentale, faire des interventions et aider le personnel enseignant à soutenir les élèves en difficulté.

En 2017:

- 38 % des écoles élémentaires et 40 % des écoles secondaires déclarent que les services d'un psychologue sont « régulièrement à l'horaire ».
- 49 % des écoles élémentaires et 45 % des écoles secondaires déclarent qu'ils ont accès à un psychologue sur demande. .
- 13 % des écoles élémentaires et 16 % des écoles secondaires déclarent qu'elles n'ont pas accès à un psychologue.
- 61 % des directions d'écoles élémentaires et 50 % des directions d'écoles secondaires déclarent que l'accès à un psychologue est insuffisant pour aider adéquatement les élèves.

« Nous sommes parfois dépassés par les besoins en santé mentale de nos élèves⁶. »

En 2011, le gouvernement de l'Ontario a lancé Esprit ouvert, esprit sain, une stratégie globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances⁷. L'un de ses objectifs directeurs était de « repérer très tôt les problèmes de santé mentale et les dépendances et intervenir⁸ ». La stratégie précise qu'il est nécessaire d'outiller les écoles, notamment en améliorant leurs ressources en santé mentale⁹. Les conseils scolaires reçoivent du financement pour un poste de leader en santé mentale afin de « créer un système mieux intégré et plus souple de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les enfants et les jeunes¹⁰ ». Ce financement est accordé sous forme d'enveloppe budgétaire, c'est-à-dire qu'il ne peut être utilisé que pour la fin à laquelle il est destiné.

Dans leurs commentaires au sondage, les directions d'école, en particulier dans les écoles secondaires, signalent des préoccupations importantes concernant l'aide en santé mentale.

Selon les lignes directrices de l'Association de psychologie de l'Ontario, les conseils scolaires devraient employer un psychologue scolaire par tranche de 1000 élèves¹¹. Cependant, l'Association des psychologues en chef des conseils scolaires de l'Ontario (APCCSO) a récemment signalé que le ratio moyen était plutôt supérieur à 1 pour 3 500 élèves et qu'il atteignait même 1 pour 8 000 dans certains cas¹².

Dans le sondage de 2017, 61 % des directions d'écoles élémentaires et 50 % des directions d'écoles secondaires déclarent avoir un accès insuffisant aux psychologues pour répondre aux besoins de leurs élèves. Près de la moitié des écoles disent n'avoir accès à un psychologue que sur demande.

« À cause de l'augmentation des troubles de santé mentale qui touchent nos élèves, notre travailleur social/psychologue n'a pas le temps de répondre aux besoins de tous les élèves. Cela dit, le temps que les élèves passent avec ces personnes les aide et les encourage. »

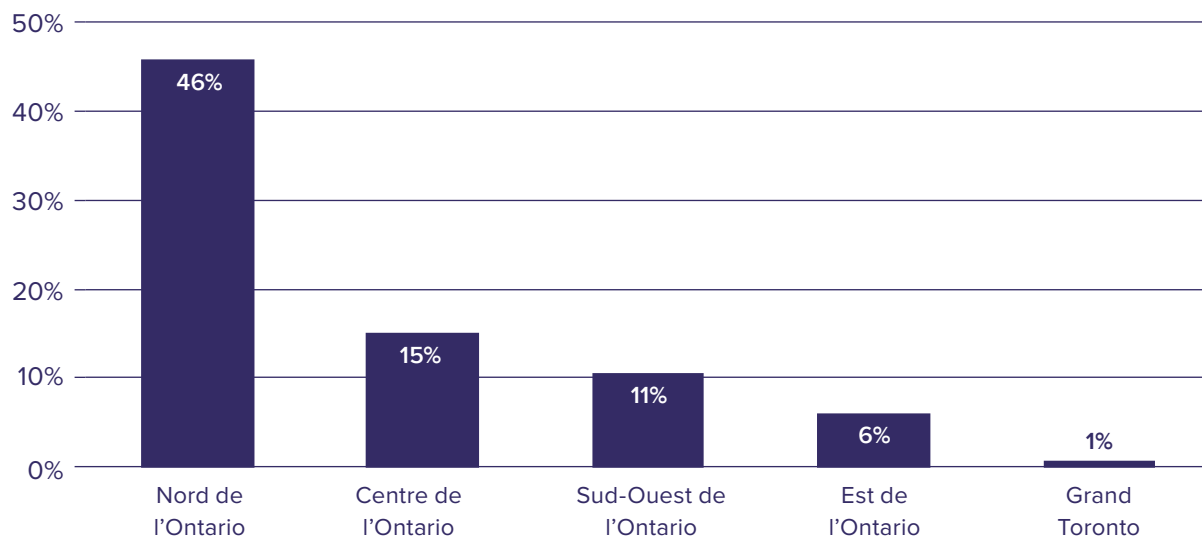
École secondaire, Peel DSB

« Notre travailleur en éducation spécialisée joue un rôle essentiel dans la vie de plusieurs de nos élèves. Les services communautaires en toxicomanie et en santé mentale fournissent également une aide essentielle à de nombreux élèves. Malheureusement, il faut encore plus de services dans tous ces domaines. Nous sommes parfois dépassés par les besoins en santé mentale de nos élèves. »

École secondaire,
Limestone DSB

Figure 1

Pourcentage d'écoles élémentaires sans accès à des services de psychologie, par région



Le soutien n'est pas toujours disponible : le psychologue passe la majorité de son temps à évaluer, et non à offrir une aide régulière; la travailleuse sociale peut parler à environ trois élèves pendant sa visite hebdomadaire d'une demi-journée; l'orthophoniste fait surtout des évaluations et des observations, aussi une demi-journée par semaine; les visites hebdomadaires sont parfois annulées en raison d'une crise dans une autre école ou de réunions.

École élémentaire,
Ottawa-Carleton DSB

Évaluations de l'enfance en difficulté

Bien que le ministère de l'Éducation établisse des critères relativement aux anomalies associées à l'enfance en difficulté, les conseils scolaires déterminent eux-mêmes leurs processus d'identification des élèves en difficulté. Dans certains cas, les élèves n'ont accès qu'à certains services après une évaluation professionnelle¹³. Ces évaluations fournissent des informations essentielles au processus du Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR). Les CIPR déterminent si un élève répond aux critères d'admissibilité à l'aide ainsi que le soutien approprié pour cet élève. Les évaluations fournissent des diagnostics, le cas échéant, ainsi que des informations sur le profil d'apprentissage de l'enfant et les recommandations pertinentes. Selon l'Association des psychologues en chef des conseils scolaires de l'Ontario, les évaluations peuvent durer jusqu'à 20 heures¹⁴.

Les psychologues et autres professionnels déclarent qu'ils sont tirés dans de multiples directions en raison des besoins en matière d'évaluations, de conseils et de consultation. Ils disent que la pression de faire leurs évaluations nuit à leur capacité de fournir d'autres services¹⁵.

Techniciens en éducation spécialisée, travailleurs sociaux et orthophonistes

Les résultats du sondage de cette année indiquent que de nombreuses écoles ont un accès limité aux services professionnels et paraprofessionnels.

Accès à des techniciens en éducation spécialisée:

- 35 % des écoles élémentaires et 45 % des écoles secondaires déclarent que les services d'un technicien en éducation spécialisée sont « régulièrement à l'horaire ».
- 47 % des écoles élémentaires et 36 % des écoles secondaires déclarent qu'elles n'ont pas accès à un technicien en éducation spécialisée.
- 71 % des directions d'écoles élémentaires et 54 % des directions d'écoles secondaires déclarent que l'accès à un technicien en éducation spécialisée est insuffisant pour aider adéquatement les élèves.

Accès aux travailleurs sociaux:

- 49 % des écoles élémentaires et 81 % des écoles secondaires déclarent que les services d'un travailleur social sont « régulièrement à l'horaire ».
- 15 % des écoles élémentaires et 6 % des écoles secondaires déclarent qu'elles n'ont pas accès à un travailleur social.
- 55 % des directions d'écoles élémentaires et 47 % des directions d'écoles secondaires signalent qu'ils n'ont pas suffisamment accès à un travailleur social pour soutenir adéquatement leurs élèves.

Accès aux orthophonistes:

- 51 % des écoles élémentaires et 10 % des écoles secondaires déclarent que les services d'un orthophoniste sont « régulièrement à l'horaire ».
- 2 % des écoles élémentaires et 10 % des écoles secondaires déclarent qu'elles n'ont pas accès à un orthophoniste.
- Seulement 37 % des directions d'écoles élémentaires et 28 % des directions d'écoles secondaires déclarent que l'accès à un orthophoniste est insuffisant pour aider adéquatement les élèves.

Dans les conseils scolaires de langue française, la question de l'accès est aggravée par les barrières linguistiques. Dans certains milieux, les écoles déclarent qu'elles ont seulement accès à des professionnels et paraprofessionnels anglophones.

Il est possible de voir les progrès chez les élèves qui reçoivent des services de façon régulière. Par contre, les sessions en orthophonie, par exemple, sont données en bloc. Une fois le bloc terminé, aucun soutien pour continuer, même si les buts ne sont pas atteints. [...] La travailleuse sociale ne vient pas à l'école à moins que nous ayons des cas. Je crois que l'on devrait, à ce stade-ci, donner aux enfants des sessions de prévention au lieu d'intervenir lorsque tout le monde est en état de choc, en crise ou autre, et qu'ils ne veulent pas recevoir de services puisqu'ils ne voient pas clair.

École élémentaire,
CSDC Centre-Sud¹⁶

Notre orthophoniste est à quatre heures de route de notre communauté donc les services locaux, si on n'est plus sur la liste d'attente, proviennent d'un organisme anglophone externe.

École élémentaire,
CSDC des Aurores boréales¹⁷

Des écoles qui servent de carrefours communautaires

En 2017:

Parmi les écoles utilisées par la communauté,

- 9 % des écoles élémentaires et 21 % des écoles secondaires offrent des soins de santé et des services sociaux intégrés;
- 65 % des écoles élémentaires et 25 % des écoles secondaires sont utilisées comme garderies et centres de ressources familiales
- 85 % des écoles élémentaires et 93 % des écoles secondaires sont utilisées pour des programmes récréatifs.

Le gymnase de l'école accueille tous les soirs des activités parascolaires pour les enfants de la communauté. Nous organisons un programme d'alphabétisation pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans le jeudi matin. Nous avons un excellent service de garde et des programmes avant et après les heures de classe.

École élémentaire,
York CDSB

Notre école ouvre ses portes et accueille toute la communauté en général, et non seulement notre communauté scolaire.

École élémentaire, CS Viamonde²⁰

Les écoles financées par les fonds publics peuvent jouer un rôle important dans le renforcement des communautés qu'elles servent¹⁸. Au cours des dernières années, la province a fait des investissements modestes pour aider les écoles de l'Ontario à tenir lieu de carrefours communautaires, y compris 28,1 millions de dollars pour couvrir le coût de l'ouverture prolongée à des fins communautaires¹⁹.

La stratégie de l'Ontario pour les carrefours communautaires

En 2015, le gouvernement provincial a publié les recommandations du Groupe consultatif de la première ministre chargé du cadre pour les carrefours communautaires intitulé *Les carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action*²¹. Les recommandations ont servi de cadre pour appuyer la création de carrefours communautaires dans l'ensemble de l'Ontario, afin d'améliorer l'accès aux services et d'utiliser plus efficacement les ressources gouvernementales²². Bien que les bibliothèques, les centres de quartier et d'autres organismes communautaires peuvent servir de carrefours communautaires, la province a déterminé que les écoles étaient l'« endroit idéal »²³.

En tant que carrefour communautaire, une école devient un point central pour les services de santé et les services sociaux, les événements culturels et récréatifs et d'autres partenariats entre l'école et la maison²⁴. Bien que 69 % des écoles élémentaires et 64 % des écoles secondaires indiquent qu'elles servent de carrefour communautaire, l'accès à l'école est, dans la plupart des cas, limité à la garde d'enfants, au sport et aux loisirs.

Parmi les écoles qui se qualifient de carrefour communautaire:

- 9 % des écoles élémentaires et 21 % des écoles secondaires offrent des services de santé ou sociaux intégrés;
- 13 % des écoles élémentaires et 29 % des écoles secondaires présentent des activités et des programmes culturels;
- 5 % des écoles élémentaires et 19 % des écoles secondaires offrent des installations artistiques;

- 65 % des écoles élémentaires et 25 % des écoles secondaires sont utilisées comme garderie ou centre de ressources parents-enfants.
- 85 % des écoles élémentaires et 93 % des écoles secondaires offrent des programmes récréatifs.

Défis que pose le développement de l'école en tant que carrefour communautaire

Les écoles signalent plusieurs obstacles qui nuisent au développement de l'école en tant que carrefour communautaire, mais les plus fréquemment cités sont les services de conciergerie et de nettoyage, les questions de sécurité et la gestion des partenaires communautaires (voir la Figure 2). Un certain nombre d'écoles ont répondu que le nettoyage et l'entretien et la recherche de moyens d'assurer la sécurité après les heures de classe étaient des difficultés qu'elles n'arrivaient pas à résoudre.

De nombreuses directions ont également commenté que le manque d'espace dans l'école limitait les possibilités de partenariat. Ils précisent que leurs écoles sont déjà surpeuplées et que les contraintes d'espaces limitent le potentiel d'utilisation supplémentaire de leur école à des fins communautaires.

L'un des défis relevés par les écoles des régions rurales est l'absence de partenaires communautaires à qui s'associer.

“ L'école se détériore rapidement en raison du grand nombre d'utilisateurs externes, et les services d'entretien ne sont pas en mesure de répondre à la demande.

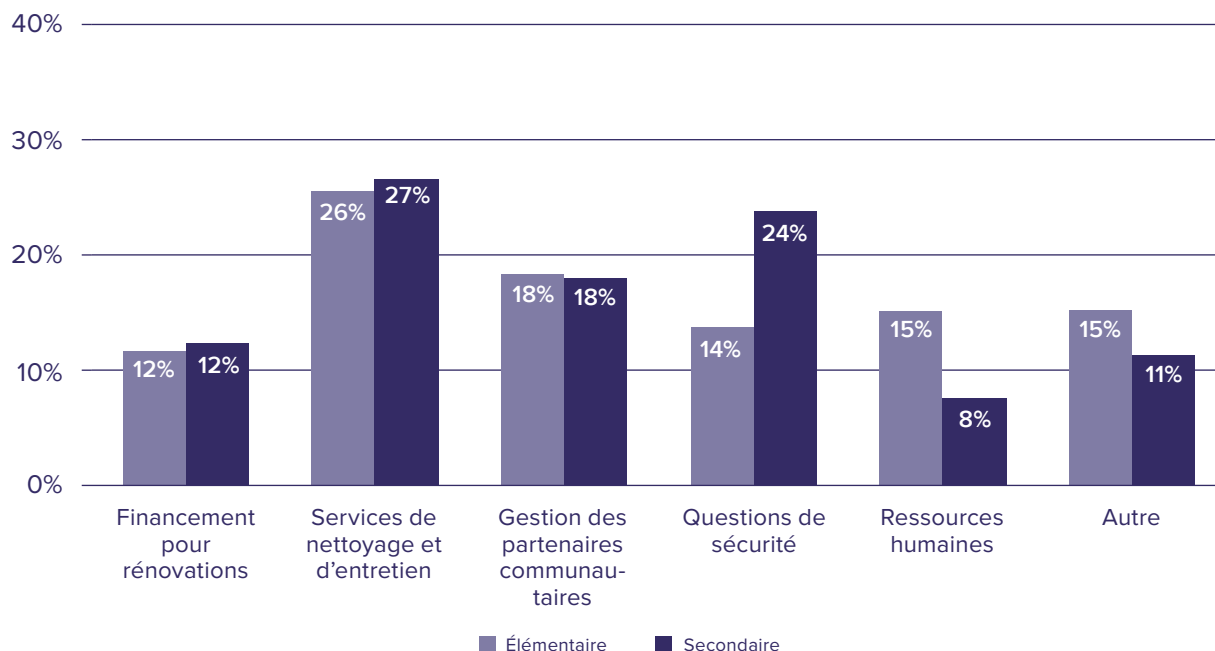
École secondaire, Toronto DSB

“ En milieu rural, il ne semble pas y avoir vraiment de partenaires potentiels. On ne sait pas avec qui on pourrait s'associer. Tout est loin.

École élémentaire, Upper Grand DSB

Figure 2

Principal obstacle au développement de l'école en tant que carrefour communautaire



Bibliothèques

En 2017:

- 52 % des écoles élémentaires ont au moins un enseignant-bibliothécaire à plein temps ou à temps partiel, comparativement à 60 % en 2008; c'est le taux le plus bas depuis les débuts du sondage annuel de People for Education il y a 20 ans.
- 68 % des écoles secondaires ont un enseignant-bibliothécaire et seulement 55 % en ont un à plein temps.
- 81 % des écoles élémentaires du Grand Toronto ont un enseignant-bibliothécaire, comparativement à 14 % dans l'Est ontarien et à 11 % dans le Nord de l'Ontario.

Les bibliothèques scolaires d'aujourd'hui ne servent pas seulement à emprunter des livres. Elles sont souvent décrites comme des « communautés d'apprentissage » pour l'école, où les ressources sont partagées en espaces physiques et virtuels, ce qui permet aux élèves de collaborer²⁵. Le modèle de bibliothèque-communauté d'apprentissage favorise le développement d'une panoplie d'habiletés et de compétences chez les élèves, dont la littératie, l'enquête et la résolution de problèmes, qui prennent part à des expériences d'apprentissage collaboratives et stimulantes²⁶.

Changements dans la composition du personnel des bibliothèques scolaires de l'Ontario

En 2017, seulement 52 % des écoles élémentaires avaient un enseignant-bibliothécaire à plein temps ou à temps partiel. C'est le taux le plus bas depuis les débuts du sondage annuel de People for Education il y a 20 ans; ce pourcentage s'élevait à 80 % en 1998.

En 2017:

- 11 % des écoles élémentaires ont un enseignant-bibliothécaire à plein temps et 41 % ont un enseignant-bibliothécaire à temps partiel.
- 68 % des écoles secondaires comptent un enseignant-bibliothécaire dans leur personnel : 55 % à plein temps et 13 % à temps partiel.

Dans son rapport *Achieving Information Literacy : Standards for School Libraries*, la Canadian School Library Association recommande un ratio d'environ un enseignant-bibliothécaire pour 567 élèves²⁷. En 2017, dans les écoles comptant un enseignant-bibliothécaire, le ratio moyen par école est de 1 pour 770 élèves dans les écoles élémentaires et de 1 pour 905 dans les écoles secondaires.

Disparités régionales

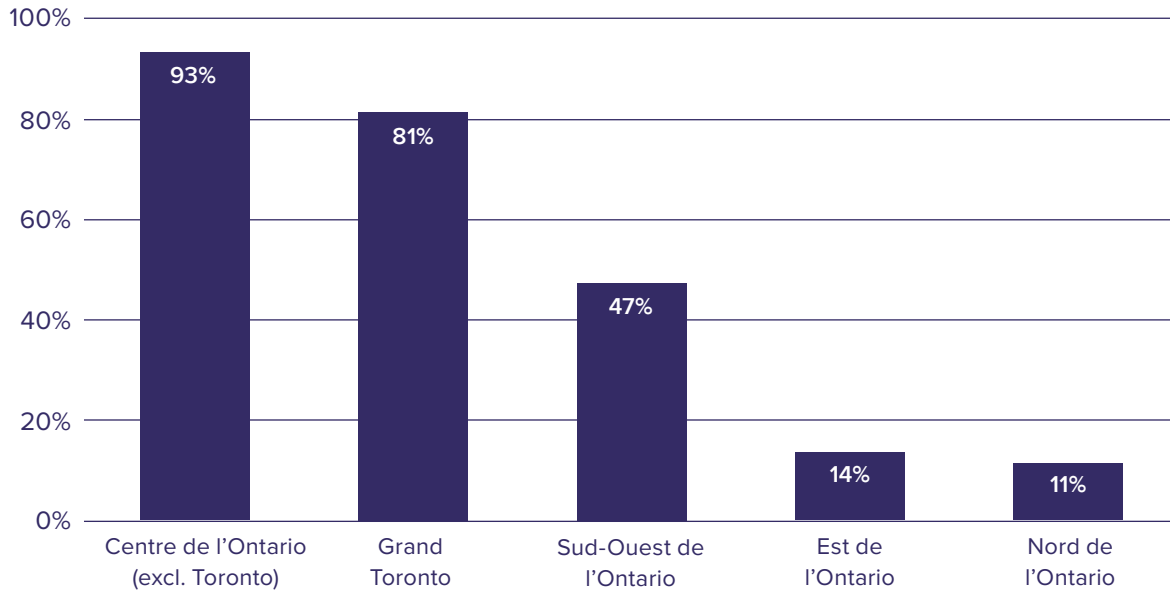
Dans l'ensemble de l'Ontario, on constate d'importantes disparités régionales dans l'accès aux enseignants-bibliothécaires. Alors que 81 % des écoles élémentaires du Grand Toronto comptent un enseignant-bibliothécaire, seulement 14 % dans l'Est ontarien et 11 % dans le Nord de l'Ontario (voir la Figure 3) déclarent en avoir un.

Financement

À l'heure actuelle, il n'y a pas de politique provinciale ni de directive de programme pour s'assurer que toutes les écoles disposent de bibliothèques entièrement fonctionnelles. Le curriculum de l'Ontario, tout en confirmant l'importance des bibliothèques scolaires, ajoute une note du type « si disponible » dans ses références aux enseignants-bibliothécaires²⁸.

Figure 3

Pourcentage d'écoles élémentaires ayant un enseignant-bibliothécaire à plein temps ou à temps partiel, par région



Le financement des bibliothèques accordé aux conseils scolaires est calculé en fonction du nombre d'élèves. Les conseils reçoivent des fonds pour couvrir le coût de 1 enseignant-bibliothécaire pour 763 élèves à l'élémentaire et de 1 enseignant-bibliothécaire pour 909 élèves au secondaire, mais ils ne sont pas tenus d'utiliser ces fonds pour des enseignants-bibliothécaires ou autres membres du personnel de la bibliothèque²⁹. La Subvention de base pour les élèves comprend des fonds supplémentaires pour les services de bibliothèque, mais les conseils peuvent utiliser ces fonds pour d'autres initiatives (ordinateurs de classe, enseignants, manuels scolaires, etc.).

En 2016-2017, le gouvernement a accordé des fonds pour les bibliothèques des écoles élémentaires dans le cadre de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, soit 50 000 \$ par conseil scolaire, plus 1665 \$ par école pour un enseignant-bibliothécaire et/ou un technicien-bibliothécaire³⁰. Ce financement étant accordé sous forme d'enveloppe, il ne peut servir qu'à l'ajout de personnel de la bibliothèque et non à l'achat d'équipement ou de manuels scolaires par exemple.

Les techniciens-bibliothécaires dans les écoles élémentaires

Quelque 46 % des écoles élémentaires ont un technicien-bibliothécaire. Le pourcentage d'écoles élémentaires comptant une telle ressource est en hausse depuis dix ans (voir Figure 4). L'embauche de techniciens-bibliothécaires plutôt que d'enseignants-bibliothécaires peut permettre à un conseil scolaire d'augmenter son effectif dans les bibliothèques. Au

Ottawa CDSB, par exemple, les techniciens-bibliothécaires ont remplacé les professeurs-bibliothécaires dans les écoles élémentaires, mais il a conservé des enseignants-bibliothécaires dans ses écoles secondaires.

Les bibliothèques scolaires ont des retombées attestées

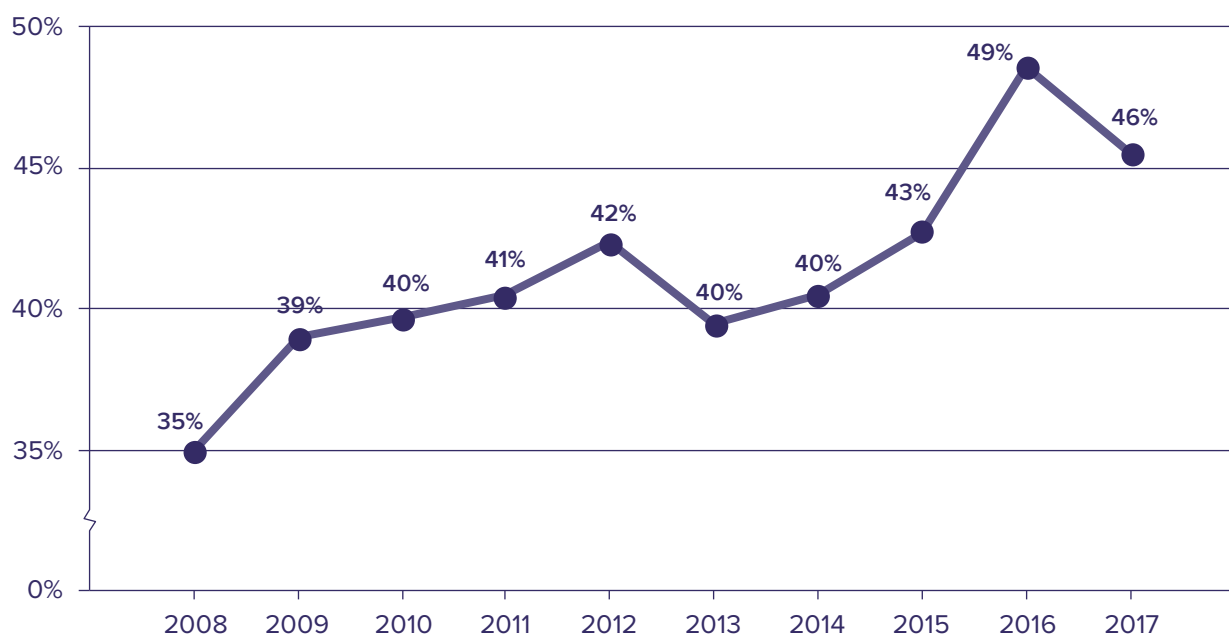
Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) a révélé que dans tous les pays étudiés, les enfants qui aiment lire ont de bien meilleurs résultats aux évaluations de lecture que ceux qui n'aiment pas lire. En moyenne, les élèves qui lisent tous les jours pour le plaisir ont des résultats équivalant à une année et demie de scolarité de plus que ceux qui ne lisent pas tous les jours³¹.

Selon une étude menée en 2011 par l'Université Queen's et People for Education, les élèves étaient plus nombreux à déclarer qu'ils aimaient lire dans une école comptant un enseignant-bibliothécaire³². Cette étude a également révélé un lien significatif entre les notes des élèves aux tests de lecture et d'écriture et la présence d'un enseignant-bibliothécaire ou d'un technicien-bibliothécaire.

Ces conclusions concordent avec celles de nombreux rapports internationaux. Depuis 40 ans, des équipes de recherche d'Europe, des États-Unis et de l'Australie démontrent une corrélation entre des bibliothèques scolaires bien tenues, bien garnies et bien utilisées et une augmentation du rendement des élèves³³. Cet élément est d'autant plus pertinent que l'OQRE a enregistré une baisse du plaisir à lire autodéclaré chez les élèves de l'élémentaire entre 2012-2013 et 2015-2016³⁴.

Figure 4

Pourcentage d'écoles élémentaires ayant un technicien-bibliothécaire



Éducation artistique

L'éducation artistique est une composante essentielle du développement du bien-être cognitif, social et émotionnel des élèves³⁵. Les activités de création artistique « permet [tent] à l'élève d'expérimenter des situations où il n'y a pas de réponse connue, mais de multiples solutions, où la tension générée par l'incertitude est appréciée pour sa fécondité et où l'imagination est préférée à la connaissance acquise et appliquée de manière répétitive³⁶ ».

Dans le cadre d'un engagement à préparer les élèves à résoudre les problèmes complexes d'un monde aux interconnexions de plus en plus nombreuses, le ministère de l'Éducation a identifié la créativité comme étant une compétence clé autour de laquelle le curriculum, la pédagogie et l'évaluation devraient s'articuler. Comme l'indique le rapport *Compétences du 21^e siècle : Ébauche à des fins de discussion* du ministère de l'Éducation, il existe des liens significatifs et importants entre la créativité, le rendement scolaire élevé, l'entrepreneuriat économique et social, le leadership et la résolution de problèmes³⁷.

Un curriculum difficile, moins de spécialistes

Les candidats à l'enseignement élémentaire en Ontario ne sont tenus de suivre qu'un seul cours dans le domaine des arts. Le programme-cadre d'éducation artistique de l'Ontario est toutefois extrêmement détaillé et nécessite des connaissances approfondies, ce qui en fait un défi pour les enseignants sans formation artistique spécialisée.

Le programme est divisé en quatre domaines d'étude : art dramatique, arts visuels, danse et musique. Ces domaines permettent aux élèves de développer leur créativité grâce à différentes formes d'expression.

En 2017:

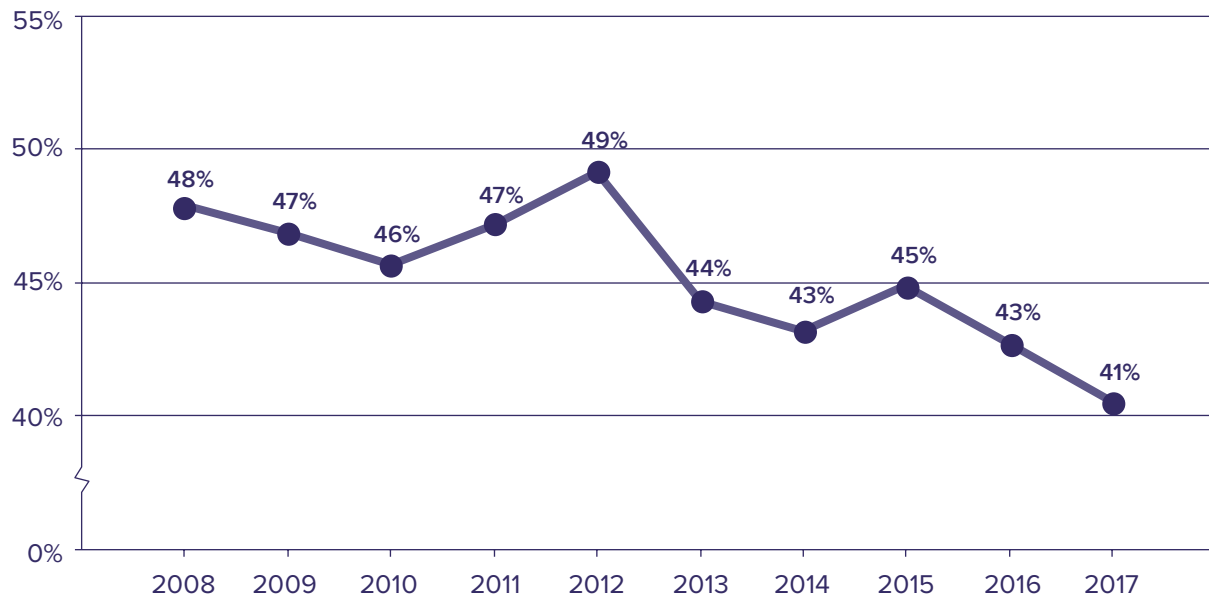
- 41 % des écoles élémentaires comptent un enseignant spécialisé en musique, à plein temps ou à temps partiel, soit une baisse par rapport à 2008 (48 %) [voir la Figure 5].
- 40 % des écoles élémentaires de l'Ontario n'ont ni enseignant de musique itinérant ni enseignant spécialisé en musique, comparativement à 31 % en 2008.
- 15 % des écoles offrant la 7^e et la 8^e année ont un professeur d'arts visuels, soit la même proportion qu'il y a dix ans.
- 8 % des écoles offrant la 7^e et la 8^e année ont un professeur spécialisé en art dramatique.

En 2017:

- 41 % des écoles élémentaires comptent un enseignant spécialisé en musique, à plein temps ou à temps partiel, soit une baisse par rapport à 2008 (48 %).
- Les écoles élémentaires du Grand Toronto sont 2,5 fois plus susceptibles d'avoir un enseignant de musique que celles de l'Est et du Nord de l'Ontario.
- 40 % des écoles élémentaires n'ont ni enseignant spécialisé en musique ni enseignant de musique itinérant.
- Seulement 8 % des écoles élémentaires offrant la 7^e et la 8^e année ont un enseignant spécialisé en art dramatique.

Figure 5

Pourcentage d'écoles élémentaires ayant un enseignant spécialisé en musique, à plein temps ou à temps partiel



Notre plus grande difficulté, c'est les ressources : notre budget est minime, et nous avons un accès limité aux réseaux d'entraide [en arts].

École élémentaire,
Upper Canada DSB

Les directions signalent des difficultés

De nombreuses directions disent avoir du mal à trouver des enseignants de musique qualifiés dans les régions rurales. D'autres ont souligné des problèmes liés à l'embauche d'enseignants spécialisés en raison de la nouvelle réglementation³⁸, qui fait en sorte qu'il est plus difficile d'embaucher des enseignants en fonction de leur spécialité. Le manque d'espace, d'instruments et de matériel d'art a également été mentionné comme étant un obstacle. De plus, une perception sous-jacente selon laquelle les autres matières ont priorité sur les arts peut rendre difficile l'intégration des arts à la grille horaire de l'école.

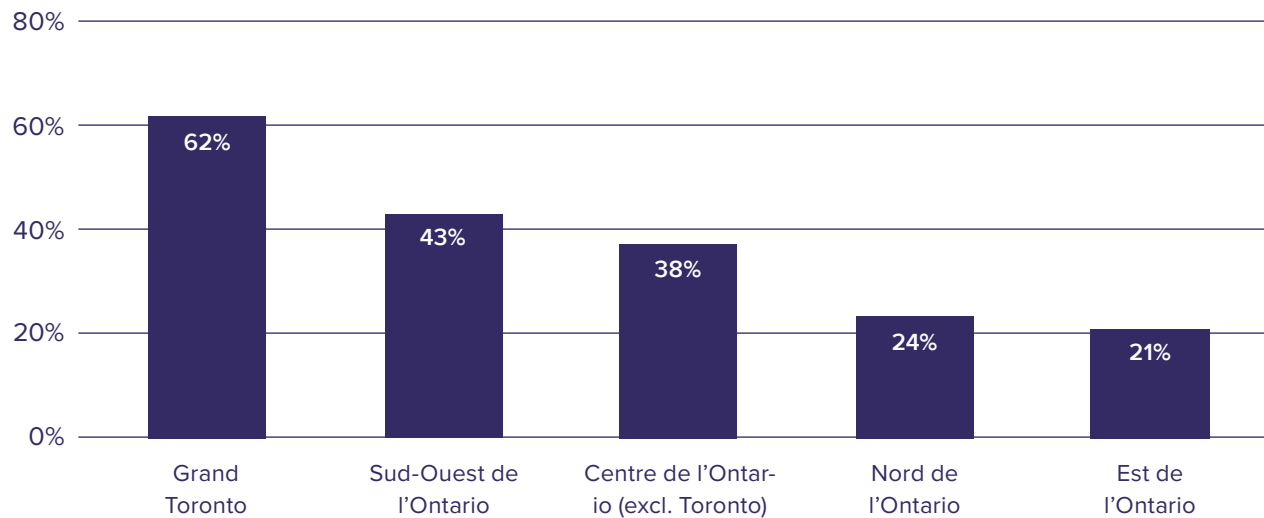
Pour pallier les lacunes, les écoles cherchent souvent des organismes ou des artistes de la communauté qui pourront les aider à livrer le programme, donner des ateliers et faire des présentations. Le financement nécessaire à ces activités provient parfois de réductions dans d'autres postes budgétaires ou de collectes de fonds, ce qui risque d'entraîner des inégalités entre les écoles. Selon un rapport de People for Education (2013), dans les écoles élémentaires et secondaires où les collectes de fonds étaient fructueuses - souvent dans des quartiers où le revenu familial était supérieur à la moyenne - les élèves avaient plus souvent la possibilité d'assister à des spectacles³⁹. Les écoles où le revenu familial moyen était plus élevé étaient également plus susceptibles d'offrir la possibilité de faire partie d'un groupe musical, d'une chorale, d'un orchestre ou d'une production théâtrale, ou de présenter leurs travaux d'art⁴⁰.

Disparités régionales

Parce que le financement des enseignants spécialisés dans les écoles élémentaires est calculé, en grande partie, selon le nombre d'élèves, les régions où il y a de grandes écoles sont plus susceptibles d'avoir des spécialistes. La taille moyenne d'une école élémentaire avec au moins un enseignant de musique à plein temps est de 532 élèves; la moyenne provinciale est de 341 élèves par école. Les écoles élémentaires du Grand Toronto sont 2,5 fois plus susceptibles d'avoir un enseignant de musique que celles de l'Est et du Nord de l'Ontario (voir la Figure 6).

Figure 6

Pourcentage d'écoles élémentaires ayant un enseignant spécialisé en musique, par région



Santé

En 2017:

- 42 % des écoles élémentaires ont un enseignant d'éducation physique et santé à plein temps ou à temps partiel.
- Le pourcentage d'écoles élémentaires avec un enseignant d'éducation physique et santé varie selon la région, passant de 73 % dans les écoles du Grand Toronto à seulement 15 % dans celles de l'Est de l'Ontario.

Un programme efficace de santé à l'école est sans doute l'un des investissements les plus rentables qu'un État puisse faire pour améliorer simultanément l'éducation et la santé.

Organisation mondiale de la Santé. *Promotion de la santé à l'école et de la santé des jeunes*⁴⁸.

Les enfants réussissent mieux à l'école quand ils sont en bonne santé, et ils sont plus en santé quand ils réussissent mieux à l'école⁴¹.

On compte près de deux millions de jeunes dans les écoles de l'Ontario. Le système scolaire, où ils passent la majeure partie de leur temps, peut avoir un effet profond sur leur bien-être physique, mental, émotionnel et social. Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a reconnu le rôle essentiel des écoles, non seulement dans son programme-cadre d'éducation physique et santé, mais aussi en ajoutant une responsabilité par rapport au bien-être des élèves dans la *Loi sur l'éducation* de l'Ontario⁴².

Enseignement du programme d'éducation physique et santé

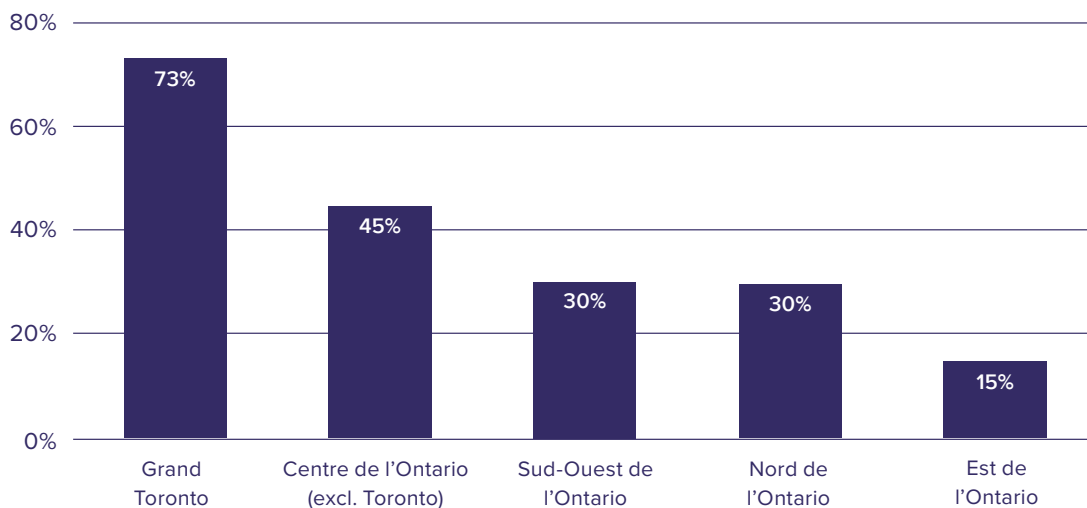
Alors que dans certaines provinces, la santé et l'éducation physique sont enseignées distinctement, l'Ontario combine les deux⁴³. Le programme-cadre d'éducation physique et santé adopte une démarche globale qui met l'accent sur les habiletés dont les élèves ont besoin pour prendre soin de leur santé. Les élèves approfondissent leur connaissance de la vie active et du mouvement, en conjonction avec d'autres sujets comme la saine alimentation, la santé mentale, la sécurité personnelle et la prévention des blessures, les drogues et l'alcool, les dépendances ainsi que le développement humain et la santé sexuelle⁴⁴.

L'Ontario a mis en place un programme exhaustif et fondé sur des données probantes, mais des organismes comme l'UNESCO ont constaté que, pour libérer le plein potentiel des programmes d'éducation physique et santé, il fallait des enseignants qualifiés⁴⁵. Des études ont en effet révélé que les élèves sont souvent en meilleure santé lorsque leur enseignant est spécialisé en éducation physique et santé plutôt qu'un enseignant titulaire⁴⁶, et qu'ils sont plus susceptibles de participer à des activités sportives à l'école⁴⁷.

Dans le sondage de cette année, seulement 42 % des écoles élémentaires déclarent avoir un enseignant spécialisé en éducation physique et santé, à plein temps ou à temps partiel, proportion qui est restée assez stable au cours des dix dernières années. On constate toutefois des disparités régionales pour ce qui est de l'accès à ces enseignants. Seulement 30 % des écoles du Nord et du Sud-Ouest de l'Ontario ont des enseignants spécialisés en éducation physique et santé, tandis que le pourcentage baisse à 15 % dans l'Est ontarien. Les écoles élémentaires du Grand Toronto sont près de cinq fois plus susceptibles d'avoir un enseignant spécialisé en éducation physique et santé que les écoles de l'Est ontarien (voir la Figure 7).

Figure 7

Pourcentage d'écoles élémentaires ayant un enseignant d'éducation physique et santé, à plein temps ou à temps partiel, par région



Le bien-être de l'élève en tant qu'objectif de l'éducation

En 2014, le ministère de l'Éducation ajoutait « promouvoir le bien-être » comme nouvel objectif dans *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Bien que de nombreux établissements scolaires, conseils scolaires et syndicats du milieu de l'éducation fassent la promotion de la santé dans les écoles depuis des décennies⁴⁹, l'inclusion du bien-être comme objectif provincial clé confirme le rôle de l'éducation dans la promotion d'une vie saine pour tous les élèves⁵⁰.

Le ministère de l'Éducation est en train d'élaborer une stratégie visant particulièrement à clarifier ce que signifie le bien-être et comment évaluer le progrès de la province dans la promotion du bien-être⁵¹.

Promouvoir une approche globale de la santé en milieu scolaire

L'Organisation mondiale de la santé considère que les programmes de santé en milieu scolaire sont l'un des moyens les plus rentables d'améliorer à la fois l'éducation et la santé⁵³. Une école saine est la responsabilité collective du personnel, des élèves, les familles et les partenaires de la communauté. Une approche globale de la santé en milieu scolaire peut garantir l'intégration des approches saines à tous les aspects de l'éducation et faire en sorte qu'elles deviennent une responsabilité collective.

Dans le sondage de cette année, 59 % des écoles élémentaires indiquent qu'elles offrent la possibilité de tenir des programmes récréatifs, et une proportion supplémentaire de 6 % des écoles élémentaires et de 13 % des écoles secondaires offrent des services de santé ou sociaux intégrés.

“ Le bien-être est l'image positive de soi, l'état d'esprit et le sentiment d'appartenance que nous ressentons lorsque nos besoins d'ordre cognitif, émotionnel, social et physique sont satisfaits. Il est possible de le favoriser grâce à l'équité et au respect des différentes identités et des forces de toutes et de tous. ”

Ministère de l'Éducation, *Stratégie ontarienne pour le bien-être en milieu scolaire : document de discussion*⁵².

Éducation de l'enfance en difficulté

En 2017:

- Une moyenne de 18 % des élèves de chaque école élémentaire, et de 27 % des élèves de chaque école secondaire reçoivent des services d'éducation de l'enfance en difficulté.
- 64 % des écoles élémentaires et 55 % des écoles secondaires indiquent qu'il y a une limite quant au nombre d'élèves qui peuvent être évalués par année.
- 90 % des écoles élémentaires du Grand Toronto ont un enseignant en éducation de l'enfance en difficulté à plein temps, comparativement à 60 % dans le Nord de l'Ontario

L'éducation de l'enfance en difficulté se présente sous plusieurs formes. Si les élèves atteints d'anomalies de comportement ou de communication, d'anomalies d'ordre intellectuel ou physique, ou d'anomalies multiples officiellement reconnues ont droit à l'enseignement de l'enfance en difficulté⁵⁴, les élèves qui n'ont pas d'anomalie officiellement reconnue peuvent aussi bénéficier de ces services et programmes. Ces mesures d'aide prennent différentes formes, comme des minutes supplémentaires pour les évaluations ou du matériel spécialisé pour faire les travaux scolaires.

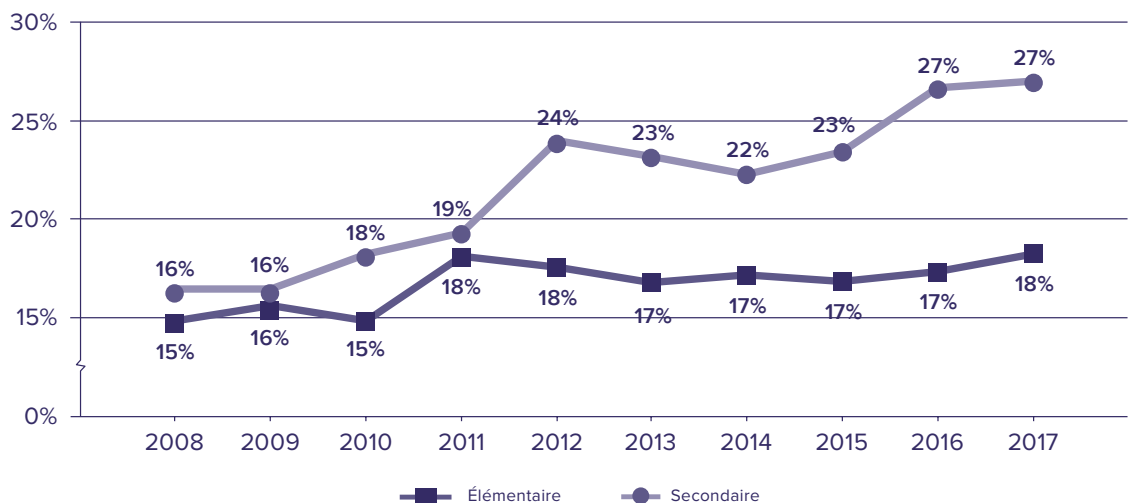
Depuis dix ans, la proportion moyenne d'élèves par école qui reçoit des services d'éducation de l'enfance en difficulté est en hausse (voir la Figure 8).

Modifications apportées à la formule de financement

The province allocated \$2.76 billion in funding for special education in the 2016/17 school year.⁵⁵ Half of this funding is provided through a Special Education Per pupil Amount (SEPPA), which is based on the total number of students in the school board.⁵⁶ The SEPPA funds the additional assistance that the majority of special education students require—including EAs, psychologists, special education teachers, and a range of classroom supports. The remainder of special education funding is to cover the cost of supports for students with higher needs, including special equipment and facilities, separate classrooms, and special education teachers.⁵⁷

Figure 8

Pourcentage moyen d'élèves par école qui reçoivent des services d'éducation de l'enfance en difficulté



In March 2014, the Ministry of Education announced major changes to special education funding, to be rolled out over four years.⁵⁸ Since then, the Ministry has maintained the overall level of funding for special education, but has changed how funding is distributed among boards. The goal was to make the funding more responsive to boards' and students' needs. These changes have resulted in some boards getting more funding, while others receive less. Comments from schools indicate that the impact of these changes is being felt on the ground.

En attente de soutien

En 2017, une moyenne de 9 élèves par école élémentaire et de 7 par école secondaire attendaient une évaluation professionnelle, une évaluation du CIPR ou un placement.

Il revient à chaque conseil scolaire d'élaborer ses propres processus de dépistage et stratégies d'intervention en éducation de l'enfance en difficulté⁵⁹. Les processus suivants s'appliquent uniquement aux élèves officiellement reconnus comme étant atteints d'anomalies⁶⁰. Ils ne s'appliquent pas aux nombreux élèves qui reçoivent des services d'enseignement à l'enfance en difficulté sans avoir été formellement identifiés.

Le processus d'identification officiel comporte trois étapes :

1. Évaluation professionnelle par un psychologue, un orthophoniste, un physiothérapeute, etc.
2. Réunion et décision du Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) concernant l'identification appropriée et recommandation concernant le placement, le programme ou l'aide à accorder.
3. Placement dans un programme ou attribution de l'aide appropriée.

En extrapolant les résultats du sondage de cette année à l'échelle de la province, on estime que 37000 élèves ontariens seraient en attente d'une évaluation professionnelle, d'une décision du CIPR ou d'un placement⁶¹.

“ Nous avons des élèves en crise. [...] Les listes d'attente sont longues, nous n'avons pas les services dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. C'est déchirant. Une réduction d'un million supplémentaire dans notre conseil scolaire aura des répercussions catastrophiques sur les enfants. Le ministère doit réévaluer le modèle de financement actuel.

**École élémentaire,
Limestone DSB**

“ Notre comité d'examen interne travaille en collaboration pour prioriser les besoins et déterminer les mesures les plus efficaces pour aider les élèves. C'est une équipe très collaborative capable de fournir des conseils incroyables pour nous aider à répondre aux besoins de nos élèves.

**École élémentaire,
Peel DSB**

“ Les services d'évaluation psychologique sont essentiellement limités aux cas les plus lourds, soit un ou deux élèves par année. Les placements dans le système pour nos élèves les plus en difficulté sont si limités que nous créons d'autres problèmes pendant la période d'attente. Les parents, le personnel et les élèves sont de plus en plus nombreux à penser que nos écoles ne sont plus les endroits positifs et sûrs qu'ils étaient.

École élémentaire,
Hamilton-Wentworth DSB

Limites relatives aux évaluations

D'après les ressources disponibles, certains conseils limitent le nombre d'évaluations que les directions peuvent soumettre à une évaluation chaque année.

En 2017:

- 64 % des écoles élémentaires et 55 % des écoles secondaires signalent une limite quant au nombre d'élèves qui peuvent être évalués chaque année, soit une augmentation par rapport à 2012 (50 % et 47 % respectivement⁶²).
- Le pourcentage d'écoles élémentaires qui ont une limite quant au nombre d'élèves évalués par année varie de 83 % dans l'Est ontarien à 49 % dans le Grand Toronto (voir la Figure 9).
- 24 % des écoles élémentaires et 15 % des écoles secondaires déclarent que ce ne sont pas tous les élèves identifiés qui reçoivent le soutien recommandé.

Disparités régionales en éducation de l'enfance en difficulté

Les résultats du sondage montrent des disparités régionales substantielles en Ontario pour ce qui est de l'accès aux ressources en éducation de l'enfance en difficulté. En 2017, 90 % des écoles élémentaires du Grand Toronto et 86 % des écoles du Centre de l'Ontario indiquent avoir un enseignant en éducation de l'enfance en difficulté à plein temps, comparativement à seulement 60 % dans le Nord de l'Ontario (voir la Figure 10).

Figure 9

Pourcentage d'écoles élémentaires qui limitent le nombre d'élèves pouvant être évalués par année, par région

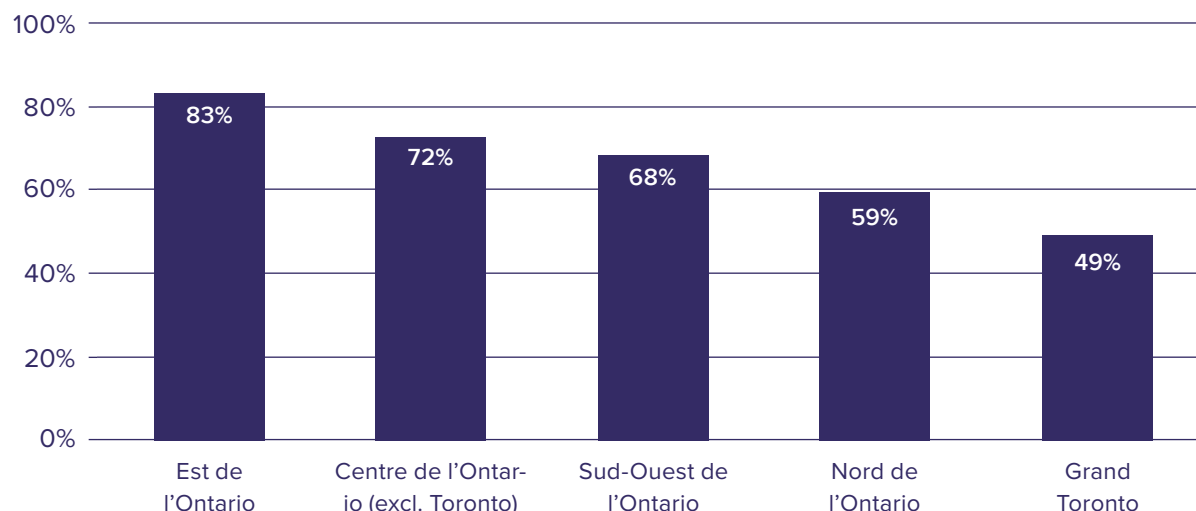
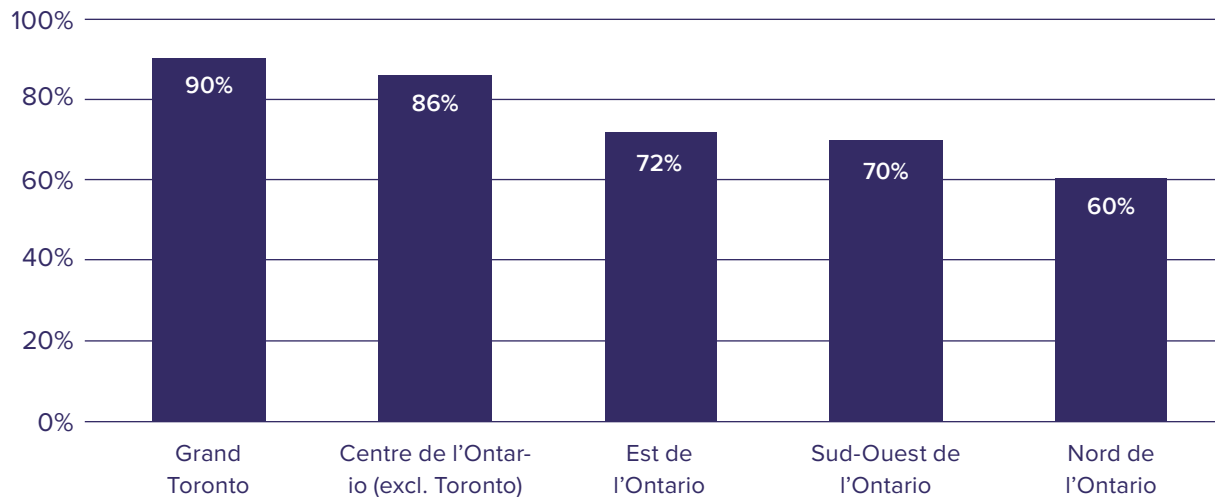


Figure 10

Pourcentage d'écoles élémentaires ayant un enseignant en éducation de l'enfance en difficulté à plein temps, par région



Aides-enseignants

On compte au moins un aide-enseignant à plein temps qui travaille auprès des élèves en difficulté dans 88 % des écoles élémentaires de l'Ontario. Les aides-enseignants offrent du soutien aux élèves dans les classes régulières et dans les classes d'enseignement à l'enfance en difficulté; ils touchent à tout : aide à l'enseignement, aide à l'hygiène personnelle, gestion du comportement, etc.

Selon la formule de financement de l'Ontario, les fonds destinés aux aides-enseignants dans les écoles élémentaires sont calculés d'après un ratio de 1 pour 5 000 élèves, mais du financement supplémentaire obtenu grâce à des subventions spéciales peut améliorer ce ratio de manière significative⁶³. Dans le sondage de cette année, les écoles élémentaires ont déclaré une moyenne de 1 aide-enseignant pour 22 élèves.

Bien qu'il existe un écart important entre les écoles élémentaires ayant un enseignant de l'enfance en difficulté dans le Grand Toronto et celles du Nord de l'Ontario (voir la Figure 10), ce n'est pas le cas pour ce qui est des aides-enseignants. En effet, 85 % des écoles élémentaires du Nord de l'Ontario ont des aides-enseignants, ce qui est comparable aux écoles du Grand Toronto (83 %).

L'éducation autochtone

En 2017:

- 66 % des écoles élémentaires et 80 % des écoles secondaires offrent des possibilités d'éducation autochtone, soit une hausse par rapport à 2013, ces pourcentages étant alors de 49 % et 61 % respectivement.
- 23 % des écoles élémentaires et 49 % des écoles secondaires ont un membre du personnel désigné qui coordonne l'éducation autochtone.
- 40 % des écoles élémentaires ont invité des conférenciers autochtones, comparativement à 23 % en 2013.

« [Il est important de] sensibiliser les élèves à cette culture bien vivante dans l'esprit de la grande réconciliation et de l'engagement du Canada envers ses communautés autochtones.

École élémentaire, CÉP de l'Est de l'Ontario⁶⁴

Le 30 mai 2016 a marqué l'adoption historique de la *Loi sur la semaine de reconnaissance des traités*⁶⁵ de l'Ontario, qui proclame la première semaine de novembre de chaque année Semaine de reconnaissance des traités. C'est l'une des nombreuses initiatives de l'Ontario pour sensibiliser le milieu scolaire et le grand public aux traités, aux droits et aux responsabilités que nous avons tous en tant que citoyens.

Cette loi (la première du genre au Canada) est un exemple concret de la façon dont les gouvernements peuvent mettre en œuvre les « appels à l'action » de 2015 de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) concernant l'intégration de l'histoire et de la vision du monde autochtones dans les écoles⁶⁶. La réponse de l'Ontario à la CVR continue de souligner le rôle de l'éducation dans la réconciliation; en particulier par la formation des enseignants, le curriculum de l'Ontario, la préservation des langues autochtones et l'aide ciblée au personnel enseignant⁶⁷.

La majorité des élèves autochtones fréquentent des écoles financées par la province

Quelque 82 % des élèves autochtones fréquentent des écoles financées par la province dans les conseils scolaires de l'Ontario, et pratiquement toutes les écoles ont des élèves autochtones⁶⁸. Cette réalité, de même que la reconnaissance, par la CVR, de l'éducation publique comme élément clé du processus de réconciliation, signifie que les 5 000 écoles de l'Ontario peuvent contribuer à instaurer des changements à long terme pour les élèves autochtones et non autochtones.

Au cours des trois dernières années, on a constaté une augmentation marquée des activités d'éducation autochtone dans les écoles de la province. Cette hausse témoigne à la fois de l'engagement de l'Ontario à réagir aux appels à l'action de la CVR et à poursuivre la mise en œuvre du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*⁶⁹.

Deux des principaux objectifs du Cadre sont d'accroître la sensibilisation de tous les élèves et éducateurs « à la richesse et à la diversité de la culture et de l'histoire des Premières nations, des Métis et des Inuit⁷⁰ » et d'améliorer le rendement scolaire des élèves autochtones⁷¹. Les résultats du sondage de cette année indiquent des progrès vers l'atteinte de ces objectifs.

Augmentation des activités d'éducation autochtone dans les écoles

Depuis 2013, année de la première question sur les activités d'éducation autochtone, nous avons vu une amélioration assez constante sur plusieurs points. Cette année, 66 % des écoles élémentaires et 80 % des écoles secondaires offrent des activités d'éducation autochtone sous une forme ou une autre (appui culturel, programmes de langues, conférenciers invités, cérémonies), comparativement à 49 % et 61 % respectivement en 2013. L'éventail d'activités va de remplacer le cours d'anglais obligatoire de 11^e année par un cours de littérature autochtone⁷² à présenter, comme l'ont fait certains conseils, une politique visant à reconnaître le terrain sur lequel l'école est construite dans le cadre des pratiques d'ouverture quotidiennes⁷³

Perfectionnement du personnel enseignant

La CVR a souligné l'importance du perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant et a demandé aux établissements d'enseignement postsecondaire de « former les enseignants sur la façon d'intégrer les méthodes d'enseignement et les connaissances autochtones dans les salles de classe⁷⁴ ». Toutes les facultés d'éducation de l'Ontario sont maintenant tenues de fournir un contenu autochtone obligatoire dans leurs programmes de formation à l'enseignement⁷⁵. Cependant, de nombreux enseignants disent avoir reçu peu de formation dans ce domaine, et beaucoup se disent encore assez peu à l'aise d'enseigner des thèmes autochtones⁷⁶.

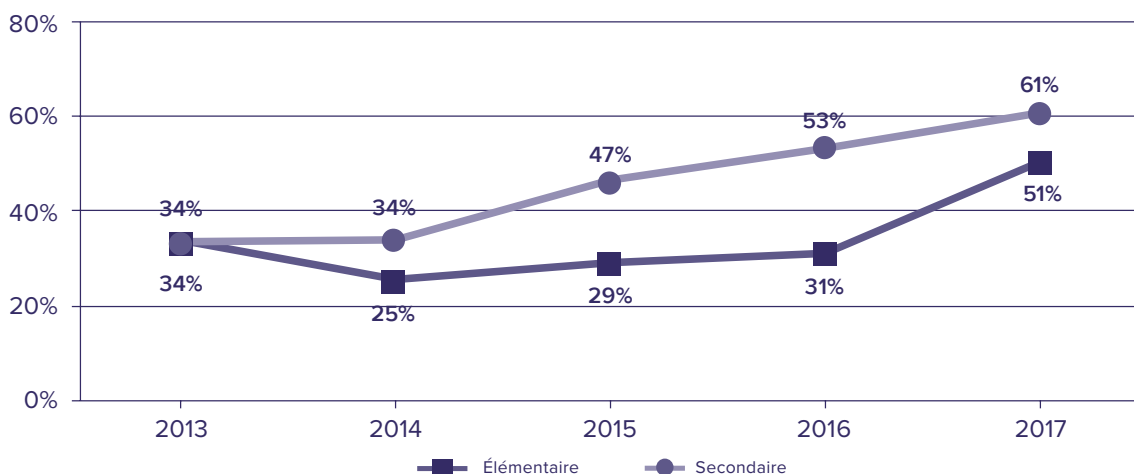
La formation continue peut aider les enseignants à avoir confiance en leur capacité d'intégrer des perspectives autochtones dans les classes de la maternelle à la 12^e année⁷⁷. Depuis 2013, on a constaté une augmentation plutôt constante du pourcentage d'écoles offrant du perfectionnement sur des thèmes liés à la culture autochtone (voir la Figure 11).

“ Les enseignants qui donnent les cours sur les Premières nations, les Métis et les Inuit ont reçu de la formation, mais ils se sentent très peu qualifiés pour enseigner ce sujet d'un point de vue relativement non autochtone. Ils veulent faire un bon travail et comprennent l'importance du sujet, mais ils manquent de confiance.

École secondaire,
Upper Grand DSB

Figure 11

Pourcentage d'écoles offrant de la formation sur les cultures autochtones, 2013-2017



Favoriser le rendement scolaire des élèves autochtones

“ Un de nos enseignants a officiellement pris l’initiative dans ce dossier. Nous croyons que les premières étapes doivent cibler l’éducation et la sensibilisation du personnel et de [tous] les élèves, et créer un milieu où les élèves se sentent à l’aise de s’identifier.”

École secondaire,
Limestone DSB

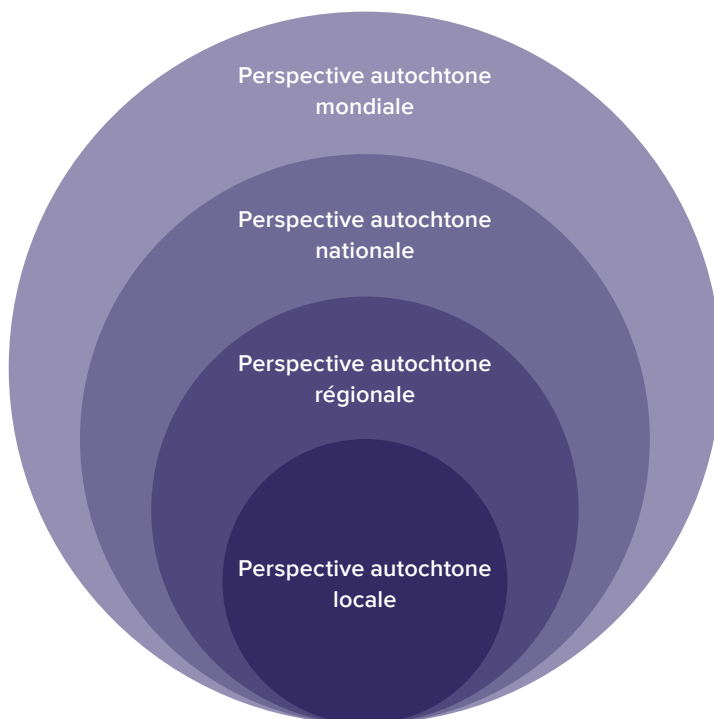
Dans son *Cadre d’élaboration des politiques de l’Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit – Plan de mise en œuvre*, le ministère de l’Éducation a fixé 2016 comme date butoir pour éliminer l’écart entre le rendement scolaire (littératie, numératie, rétention, obtention du diplôme) des élèves autochtones et celui des élèves non autochtones⁷⁸. Selon l’*Enquête nationale auprès des ménages 2011*, 24 % des Autochtones de 20 à 24 ans vivant hors réserve en Ontario n’ont pas terminé leurs études secondaires. C’est 15 points de pourcentage de plus que leurs homologues non autochtones (9 %)⁷⁹.

Le *Plan de mise en œuvre* indique également que la province collaborerait avec des partenaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits et des intervenants clés de l’éducation à explorer et à définir d’autres indicateurs du rendement des élèves, du bien-être et de l’estime de soi⁸⁰.

Les difficultés que vivent les élèves autochtones dans les écoles de la province indiquent peut-être qu’il faudrait une approche plus globale pour assurer leur réussite. La solution tient peut-être en partie à la collaboration avec plusieurs organismes d’aide (p. ex. les services de santé, les centres d’amitié) et à des programmes communautaires qui s’occupent de pauvreté, de racisme, de logement, d’engagement des parents et des tuteurs et de garde d’enfants⁸¹.

Figure 12

Une approche à l’intégration de la pédagogie autochtone dans les écoles



Intégrer la pédagogie autochtone dans l'éducation

Certains chercheurs parlent de la nécessité d'« autochtoniser » l'éducation, terme qui désigne l'intégration parfaite des perspectives autochtones locales, régionales, nationales et mondiales dans une classe et une école (voir la Figure 12). Cette « autochtonisation » peut signifier, par exemple, qu'une école située en territoire anishinabek adoptera une approche holistique de l'éducation englobant les besoins physiques, émotionnels, intellectuels et spirituels des apprenants⁸². Cette nouvelle façon de voir l'éducation (curriculum, évaluation, méthodes pédagogiques, etc.) implique également le recours à des ressources et à des partenariats locaux avant d'intégrer les connaissances des peuples autochtones à l'extérieur des limites habituelles⁸³. Et qui dit ressources locales, dit temps à consacrer par le personnel.

En 2017:

- 19 % des écoles élémentaires et 29 % des écoles secondaires indiquent qu'elles consultent des membres des communautés autochtones.
- 23 % des écoles élémentaires et 49 % des écoles secondaires disent avoir un membre de leur personnel qui coordonne l'éducation autochtone.
- 90 % des écoles élémentaires et 93 % des écoles secondaires disent avoir une personne qui coordonne l'éducation autochtone au niveau du conseil scolaire

Le ministère encourage les écoles secondaires à intégrer des thèmes et des perspectives autochtones dans les cours existants en utilisant l'Allocation au titre du volet Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits⁸⁴. En 2016-2017, 24,8 millions de dollars ont été alloués aux écoles en fonction du nombre d'élèves inscrits aux cours Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits⁸⁵. Plus précisément, pour chaque tranche de 12 élèves inscrits à un cours admissible, un supplément correspondant à 0,167 d'un poste d'enseignant est attribué à l'école⁸⁶. Dans une école secondaire du Bluewater DSB, le personnel a créé un cours d'initiation au plein air dans un contexte autochtone⁸⁷. Le cours génère du financement supplémentaire pour l'école et permet aux élèves de se familiariser avec la culture autochtone.

Financement de l'éducation autochtone

En 2016-2017, le gouvernement a alloué 64 millions de dollars pour favoriser l'apprentissage d'après le *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*⁸⁸. Ce financement comprenait des fonds pour un poste d'agent de supervision dans chaque conseil pour appuyer la réalisation des objectifs du Cadre. L'Ontario commence également à recueillir des données de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de Statistique Canada pour appuyer des mesures plus efficaces et ciblées de financement⁸⁹

Les données de l'ENM et du Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario montrent que les effectifs autochtones et l'auto-identification des élèves autochtones augmentent régulièrement dans les écoles de l'Ontario. Ces augmentations pourraient entraîner du financement supplémentaire pour combler les lacunes en éducation et enrichir l'offre d'activités culturelles pour tous les élèves⁹⁰.

« Nous sommes une école trilingue qui valorise les langues et la diversité culturelle de tous les groupes. Nous soulignons la nécessité d'enseigner les contributions positives des Autochtones dans l'histoire tout en discutant des peuples autochtones dans le contexte de l'époque et le contexte actuel.

École élémentaire,
Kawartha Pine Ridge DSB

« Je crois que les activités éducatives doivent être intégrées aux cours actuels et qu'il faut continuer d'offrir le cours [Les questions autochtones d'actualité dans le contexte canadien] ainsi que d'autres cours autonomes. Les enseignants doivent avoir un dégagement d'enseignement pour avoir le temps d'intégrer ces sujets à leur matière ou à leurs cours.

École secondaire,
Peel DSB

Soutien linguistique

En 2017:

- 63 % des écoles élémentaires et 58 % des écoles secondaires de langue anglaise comptent des apprenants de la langue anglaise.
- 38 % des écoles élémentaires de langue anglaise ont des enseignants d'anglais langue seconde, comparativement à 34 % en 2008.
- 76 % des écoles élémentaires de langue française comptent des élèves qui ont besoin de soutien en langue française (ALF/PANA) et, en moyenne, un élève sur cinq de ces écoles reçoit du soutien linguistique

L'ENM 2011 de Statistique Canada a révélé que 3,6 millions d'Ontariens étaient nés à l'étranger, soit 29 % de la population totale et la proportion la plus élevée de toutes les provinces canadiennes⁹¹. Plus de 1,8 million d'Ontariens, dont environ 50 000 résidents de troisième génération ou plus⁹², sont de langue maternelle autre que l'anglais ou le français⁹³.

Les écoles de l'Ontario offrent des programmes linguistiques spécialisés pour les enfants dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement (voir le Tableau 2)⁹⁴. Cette aide est offerte aux nouveaux arrivants récents et aux élèves dont les familles ne parlent ni le français ni l'anglais à la maison.

Actuellement, le financement destiné aux apprenants de la langue anglaise est offert aux conseils scolaires dans deux catégories:

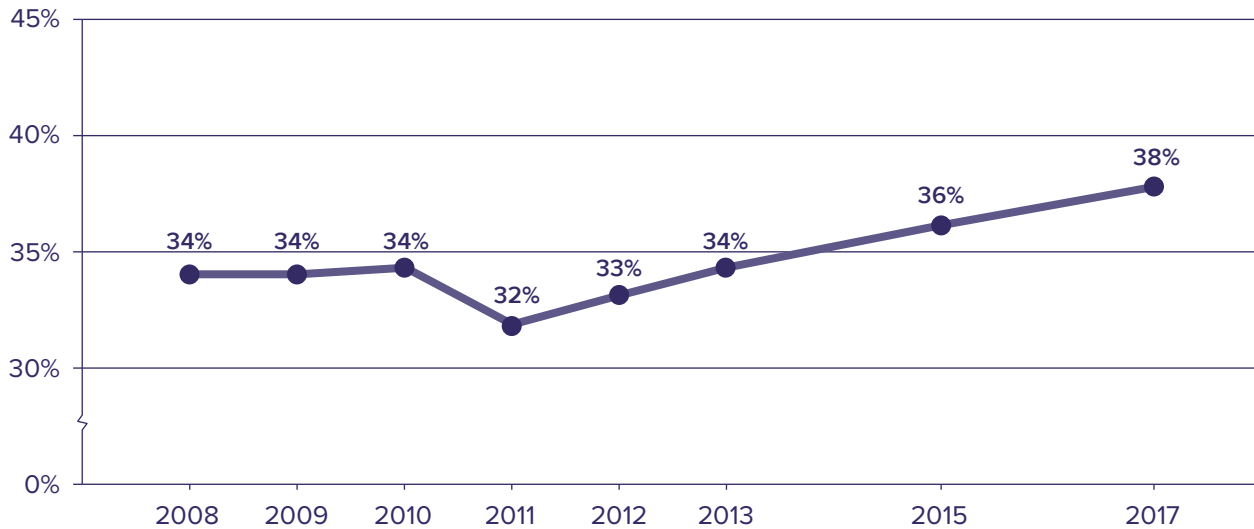
- Volet Immigrants récents : Les conseils scolaires reçoivent des fonds pour les élèves de pays non anglophones dans les quatre premières années de leur arrivée au Canada. Ce financement diminue graduellement pendant ces quatre années.
- Volet Élèves au Canada : Les conseils scolaires reçoivent du financement en fonction des données du recensement pour les enfants dont la première langue parlée à la maison n'est ni l'anglais ni le français⁹⁵.

Table 2
Language support programs in Ontario

Nom du programme		Description
ESL	English as a Second Language (anglais langue seconde)	La langue maternelle de l'enfant n'est pas l'anglais, mais l'enfant a développé des compétences linguistiques appropriées pour son âge dans sa langue maternelle.
ELD	English Literacy Development (perfectionnement de l'anglais)	La langue maternelle de l'enfant n'est pas l'anglais et l'enfant a des lacunes considérables dans son éducation ou ses compétences linguistiques en langue maternelle, peut-être en raison de perturbations scolaires.
ALF	Programme d'actualisation de la langue française	La langue maternelle de l'enfant n'est pas le français, mais l'enfant vient du Canada.
PANA	Programme d'appui aux nouveaux arrivants	La langue maternelle de l'enfant n'est pas le français et l'enfant est nouvellement arrivé au Canada; il a donc besoin d'aide supplémentaire pour s'intégrer à sa nouvelle communauté.

Figure 14

Pourcentage d'écoles élémentaires de langue anglaise ayant un enseignant d'ESL



La réussite des apprenants de l'anglais

De nombreuses familles arrivent au Canada en ayant des attentes élevées pour leurs enfants. En effet, des données montrent que 83 % des enfants d'immigrants ont l'intention de faire des études universitaires, comparativement à 60 % des enfants dont les familles sont au Canada depuis trois générations ou plus⁹⁶.

Dans l'ensemble, les enfants d'immigrants atteignent leurs objectifs scolaires. Les nouveaux arrivants ont tendance à égaler ou à dépasser le rendement des enfants non immigrants dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de l'OCDE (test international administré à un échantillon d'élèves de 15 ans tous les trois ans)⁹⁷. Ces enfants sont aussi plus susceptibles d'obtenir leur diplôme d'études secondaires et un diplôme universitaire que les enfants de troisième génération ou plus⁹⁸.

Certains élèves nouvellement arrivés en Ontario ont des besoins qui dépassent ceux auxquels peuvent répondre les programmes d'apprentissage de l'anglais ou du français. Selon la politique de l'Ontario sur les apprenants de l'anglais, les élèves qui avaient un accès limité à la scolarité doivent recevoir de l'aide supplémentaire⁹⁹. En dépit de cette exigence, certaines directions ont déclaré que les besoins de leurs élèves, au-delà de l'acquisition de la langue, ne sont pas comblés

Grâce à notre enseignant d'ESL, ces élèves se sentent liés à leur école et à toutes les formes d'aide. Et leur anglais s'améliore!

École élémentaire,
Toronto Catholic DSB

Notre plus grand problème est le nombre croissant d'apprenants de l'anglais qui fréquentent l'école. Leur nombre augmente rapidement, tout comme le nombre d'élèves ayant de grands besoins émotionnels ou comportementaux, ce qui nuit à la disposition de l'élève à apprendre.

École secondaire, Peel DSB

“C’est un honneur d’avoir beaucoup d’élèves qui arrivent à notre école de communautés partenaires de régions éloignées du Nord de l’Ontario. Bon nombre de ces élèves ont un niveau de langue et des difficultés linguistiques variables. Nous avons de très bons programmes d’alphabétisation de la petite enfance, mais nous avons du mal à répondre aux besoins des élèves qui arrivent de la 2^e à la 8^e année.

École élémentaire,
Keewatin-Patricia DSB

“Le programme d’ALF aide énormément au développement de la langue française. Il est essentiel de faire au début de leur cheminement [scolaire].

École élémentaire,
CSC Providence¹⁰¹

Défis liés aux petits programmes pour apprenants de l’anglais

Dans les communautés comptant un nombre élevé d’apprenants de l’anglais ou dans une école particulière fréquentée par une grande proportion de ces apprenants, le programme d’ESL peut couvrir le coût d’un enseignant spécialisé. Toutefois, dans les écoles ou les conseils scolaires comptant un petit nombre d’apprenants de l’anglais, il est parfois plus difficile de répondre aux besoins linguistiques des élèves. Même pour le groupe ayant les besoins les plus élevés - les élèves nouvellement arrivés et nés dans des pays non anglophones - le financement est de seulement 3 900 \$ par élève pour leur première année au Canada¹⁰⁰. Ainsi, une école n’ayant que quatre ou cinq de ces élèves pourrait ne pas avoir assez d’argent pour embaucher un enseignant désigné ou même ouvrir un cours distinct.

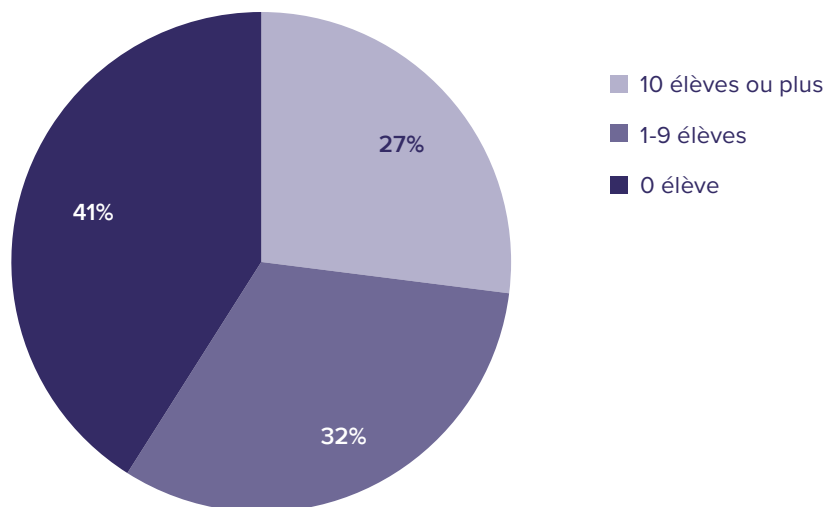
En 2017, 32 % des écoles élémentaires de langue anglaise comptaient moins de 10 apprenants de l’anglais (voir la Figure 15). Parmi ces écoles, 76 % n’avaient pas d’enseignant d’ESL.

Soutien linguistique dans les écoles francophones

Dans le système francophone, 76 % des écoles élémentaires ont des apprenants de la langue française dans le programme d’Actualisation linguistique en français (ALF) ou le programme d’appui aux nouveaux arrivants (PANA) (voir le Tableau 2). Dans les écoles élémentaires ayant des élèves inscrits au programme d’ALF ou au PANA, c’est en moyenne 20 % des élèves qui sont dans ces programmes.

Figure 15

Pourcentage d’écoles élémentaires de langue anglaise ayant des apprenants de la langue anglaise



La planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans les écoles de l'Ontario

Cette section est tirée d'un rapport (en anglais) de People for Education sur la planification d'apprentissage, de carrière et de vie¹⁰².

Dans tout le Canada, la rapidité des changements technologiques, économiques et sociaux a incité les réseaux d'éducation publique à adapter leurs programmes planification de carrière et de vie. L'Ontario s'est engagée à « élaborer une stratégie intégrée pour aider la main-d'œuvre actuelle et future de la province à s'adapter aux exigences d'une économie du savoir axée sur la technologie, en établissant un pont entre les milieux du perfectionnement des compétences, de l'éducation et de la formation¹⁰³ ».

En 2013, l'Ontario publiait *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario*. Cette politique vise à aider les élèves dans leur parcours scolaire et à planifier leur avenir. Elle comprend un certain nombre de composantes obligatoires¹⁰⁴

- un plan d'itinéraire d'études pour chaque élève de la 7^e à la 12^e année;
- un comité consultatif sur la planification d'apprentissage, de carrière et de vie dans chaque école;
- du perfectionnement pour le personnel enseignant

Les objectifs du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie sont les suivants:

- s'assurer que les élèves acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour faire des choix éclairés en matière d'éducation, de carrière et de vie;
- offrir en classe et à l'échelle de l'école des possibilités d'apprentissage à cet égard;
- faire participer les parents et la communauté dans son ensemble à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du programme.

Portfolios d'élèves

L'approche de *Tracer son itinéraire vers la réussite* consiste en partie à mettre les élèves « au cœur de leur apprentissage¹⁰⁵ ». Elle a pour but d'aider les élèves à se découvrir et à se connaître,

Les portfolios d'élèves constituent un élément important du programme. Les portfolios sont un moyen de suivre l'apprentissage des élèves, de guider les transitions scolaires et les choix de cours, et permettent aux élèves de réfléchir à leurs objectifs de carrière et de vie¹⁰⁶.

De la maternelle à la 6^e année, les élèves consignent les preuves de leur apprentissage dans un portfolio de cheminement, dont le format est adapté à leur âge (dessins, autoréflexions, dépliants, etc.)

En 2017:

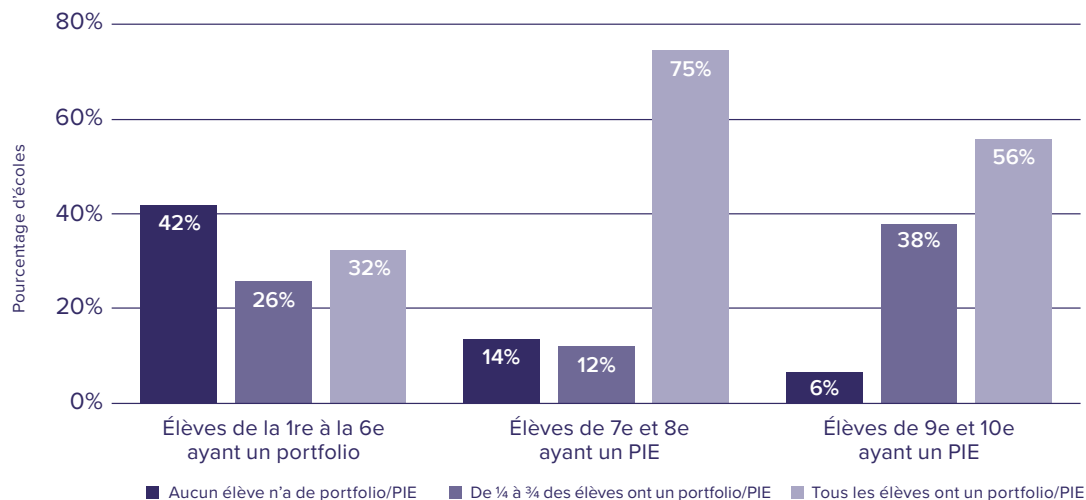
- 15 % des écoles élémentaires et 39 % des écoles secondaires déclarent avoir un comité du Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.
- 34 % des écoles élémentaires et 56 % des écoles secondaires indiquent que chaque élève possède un portfolio de planification d'apprentissage, de carrière et de vie.
- 23 % des écoles élémentaires et 40 % des écoles secondaires indiquent que leur personnel enseignant a accès à de la formation professionnelle au sujet de la planification de carrière et de vie.
- Le ratio moyen élèves-conseiller en orientation par école secondaire est de 380 pour 1. Dans 10 % des écoles, ce ratio atteint 600 pour 1

Notre conseiller en orientation est à mi-temps et il partage son temps entre deux écoles. Il est difficile d'assurer le suivi et de soutenir les élèves.

École élémentaire, Toronto DSB

Figure 16

Élèves ayant un portfolio/PIE de planification d'apprentissage, de carrière et de vie



De la 7^e à la 12^e année, les élèves suivent leur apprentissage au moyen d'un plan d'itinéraire d'études (PIE) obligatoire. Si le portfolio est plutôt axé sur la connaissance de soi, le PIE est le principal outil de planification pour choisir des cours et explorer des destinations d'études post-secondaires¹⁰⁷.

L'utilisation des PIE est plus constante en 7^e et 8^e année que dans les années supérieures. Selon les directions, ce phénomène tient au fait que les PIE sont jugés utiles pour la transition vers l'école secondaire, notamment pour le choix de cours. Les directions ont également indiqué que les enseignants de 7^e et 8^e année avaient accès à du perfectionnement professionnel sur l'utilisation d'outils de planification Web pour créer les PIE

“ Nous commençons tout juste à utiliser les portfolios et les PIE. À cause de problèmes de logiciels, on a invité le personnel à utiliser d'autres techniques; ce n'est pas ce que nous avions espéré, ni à l'école ni au conseil scolaire.

École élémentaire,
Algonquin and Lakeshore CDSB

Comités consultatifs sur la planification d'apprentissage, de carrière et de vie

Selon la politique, chaque école doit former un comité pour orienter les stratégies de planification de carrière et de la vie, composé d'administrateurs, d'enseignants, d'élèves, de parents et de membres de la communauté. Dans les écoles secondaires, ce comité doit également inclure des conseillers en orientation¹⁰⁸

Même s'ils sont obligatoires, seulement 15 % des écoles élémentaires et 39 % des écoles secondaires déclarent avoir créé de tels comités. Les écoles ont aussi du mal à respecter les exigences relatives à la composition du comité

Dans les écoles qui ont un comité:

- Seulement 13 % des écoles élémentaires et 8 % des écoles secondaires ont des membres de la communauté dans leur comité.
- Seulement 33 % des écoles élémentaires et 12 % des écoles secondaires ont des parents dans leur comité.

Perfectionnement du personnel enseignant

L'un des objectifs de la politique *Tracer son itinéraire vers la réussite* est d'intégrer la planification de carrière et de vie au curriculum actuel de la maternelle à la 12^e année. Pour permettre cette intégration, la politique oblige le personnel enseignant à suivre une formation sur tous les aspects du programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie. Toutefois, seulement 23 % des écoles élémentaires et 40 % des écoles secondaires déclarent que leur personnel enseignant reçoit cette formation.

Les écoles ont fait remarquer que le manque d'accès à la formation est un obstacle majeur à l'intégration des portfolios et des PIE.

Le rôle des conseillers en orientation

Les conseillers en orientation dans les écoles élémentaires

L'un des objectifs de la stratégie de planification d'apprentissage, de carrière et de vie est d'aider les élèves dans leurs transitions - d'une année à l'autre, de l'élémentaire au secondaire et du secondaire aux études postsecondaires ou au travail. Il est reconnu que la transition de l'élémentaire au secondaire est particulièrement difficile pour beaucoup d'élèves¹⁰⁹.

Seulement 17 % des écoles élémentaires ont des conseillers en orientation et la majorité sont à temps partiel. Dans les écoles élémentaires qui offrent la 7^e et la 8^e année, où les PIE sont plus complexes, seulement 23 % ont des conseillers en orientation et la majorité sont à temps partiel.

Conseillers en orientation au secondaire

Les données du sondage de 2017 confirment que dans la majorité (80 %) des écoles secondaires, le conseiller en orientation est surtout responsable d'aider les élèves à créer et à réviser leur PIE. En 11^e et en 12^e année, la révision semestrielle des PIE permet aux élèves de recevoir des conseils directs du personnel scolaire sur les choix de cours importants et la planification des études postsecondaires¹¹⁰. Les conseillers en orientation sont vus comme des acteurs clés de ce processus, mais les données du sondage de 2017 montrent que 16 % des écoles secondaires n'ont pas de conseiller en orientation à plein temps, et que le ratio moyen élèves-conseiller est de 380 pour 1 par école. Dans 10 % des écoles, ce ratio atteint 600 pour 1.

Il faut tisser plus de liens avec le secteur privé afin de pouvoir offrir aux élèves des occasions d'apprentissage expérientiel et leur faire découvrir les possibilités qui s'offrent à eux.

École secondaire, Toronto DSB

Nous avons reçu très peu de formation. Personne ne connaît vraiment les attentes ni ce qu'il faut faire avec les portfolios.

École élémentaire,
Thames Valley DSB

Même si nous avons 600 élèves en 7^e et 8^e année et 900 élèves au total (6^e, 7^e, 8^e), nous n'avons droit qu'à un demi-poste de conseiller [ETP]. Ça ne suffit pas. Il faut assortir le geste à la parole et financer davantage la planification, l'orientation et la santé mentale.

École élémentaire, Peel DSB

Collecte de fonds et frais

En 2017:

- 48 % des écoles élémentaires et 10 % des écoles secondaires organisent des collectes de fonds pour financer du matériel scolaire (ordinateurs, fournitures, etc.).
- Parmi les écoles élémentaires qui tiennent des collectes de fonds, le groupe formé des écoles les plus efficaces en collecte de fonds (10 % supérieur) récolte 49 \$ pour chaque 1 \$ récolté par le groupe formé des écoles les moins efficaces (10 % inférieur).
- Le groupe formé des meilleures écoles secondaires en collecte de fonds (5 % des écoles) recueille autant d'argent que la tranche inférieure comptant 83 % des écoles

La collecte de fonds est profondément ancrée dans le système d'éducation publique de l'Ontario. En 2017, 85 % des écoles secondaires et 98 % des écoles élémentaires font des collectes de fonds, mais le montant recueilli par chaque école varie grandement - de 0 \$ à 200 000 \$. Un rapport de 2013 de People for Education a révélé un lien entre l'argent recueilli par les écoles et le revenu familial moyen¹¹¹. Ces conclusions, combinées aux résultats du sondage de cette année, soulèvent des inquiétudes quant aux répercussions des collectes de fonds sur l'équité au sein du système.

Lignes directrices sur les collectes de fonds et les frais

L'Ontario a émis des lignes directrices sur la collecte de fonds et sur les frais exigés par certaines écoles¹¹². Ces lignes directrices interdisent notamment l'utilisation de fonds privés pour « remplacer le financement public octroyé à l'éducation¹¹³ » ou pour payer du matériel déjà financé par des subventions provinciales. Elles interdisent également l'imposition de frais pour du « matériel d'apprentissage nécessaire à l'élève pour réussir son programme¹¹⁴ »

Malgré ces lignes directrices, les données de 2017 montrent que:

- 48 % des écoles élémentaires et 10 % des écoles secondaires font des collectes de fonds pour payer des ressources pédagogiques.
- 18 % des écoles élémentaires et 6 % des écoles secondaires exigent des frais pour les ressources pédagogiques

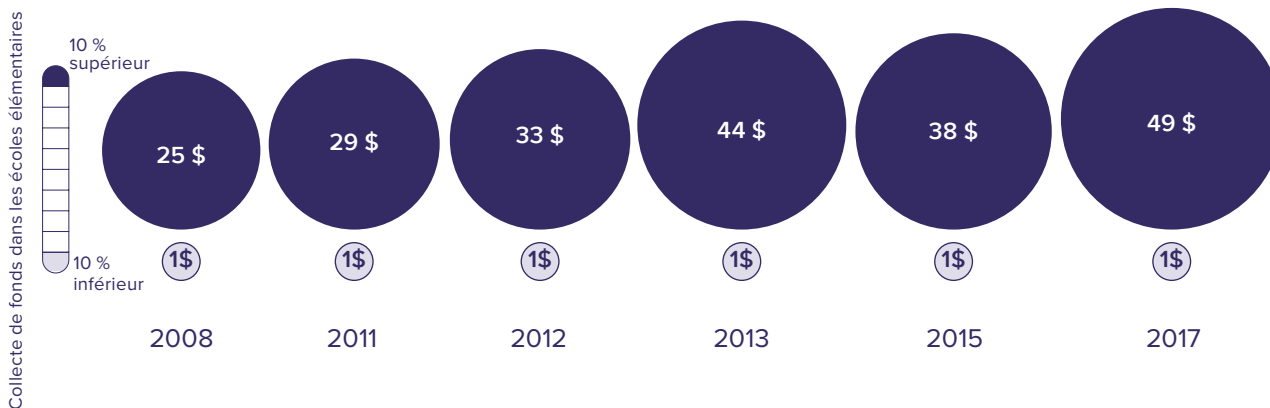
Alors que 99 % des écoles affirment subventionner les élèves qui ne peuvent pas payer, un sondage de l'Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario a révélé que 36 % des élèves du secondaire ont déjà été empêchés de participer à une activité en raison des frais exigés¹¹⁵.

Liens entre la collecte de fonds et la réussite des élèves

Comme l'écart entre les écoles qui recueillent le plus d'argent et celles qui en récoltent le moins semble s'élargir, les experts ne sont pas certains des répercussions de ce déséquilibre sur les écoles de la province. Une étude récente établit un faible lien entre les fonds recueillis par les écoles et les résultats des élèves aux tests de l'OQRE et conclut que les sommes obtenues par les collectes de fonds ne sont pas significatives par rapport aux fonds distribués aux écoles par la province¹¹⁶. D'autres études ont constaté des liens plus étroits entre la réussite des élèves et les collectes de fonds, et que les plus grands avantages se faisaient sentir chez un petit sous-groupe d'élèves dans chaque école¹¹⁷.

Figure 17

Comparaison entre les écoles qui récoltent le plus d'argent et celles qui en récoltent le moins



Les championnes de la collecte de fonds creusent le fossé

Non seulement le montant des collectes de fonds varie grandement d'une école à l'autre, mais on constate également un écart considérable entre les écoles qui récoltent le plus d'argent et celles qui en récoltent le moins. En 2017, le groupe formé des meilleures écoles secondaires en collecte de fonds (5 % des écoles) recueille autant d'argent que la tranche inférieure comptant 83 % des écoles. Cet écart existe depuis un certain nombre d'années. Selon les trois derniers sondages de People for Education, le groupe formé des écoles secondaires les plus efficaces en collecte de fonds (10 % supérieur) a récolté plus d'argent que toutes les autres écoles réunies.

Dans les écoles élémentaires, il semble que cet écart continue de se creuser (voir la Figure 17). Le groupe formé des écoles les plus efficaces en collecte de fonds (10 % supérieur) récolte 49 \$ pour chaque 1 \$ récolté par le groupe formé des écoles les moins efficaces (10 % inférieur), comparativement à 25 \$ en 2008.

Les écoles soulèvent des inégalités

Dans leurs commentaires au sondage, les directions d'école mentionnent souvent la collecte de fonds quand ils parlent de la réussite et des difficultés de leurs écoles. Bon nombre des écoles qui recueillent beaucoup d'argent mentionnent que les ressources et les outils qu'elles se sont procurés sont une source de fierté. Une école a écrit que la collecte de fonds qui a servi à bâtir son parc informatique (ordinateurs portables, Chromebooks et iPads)¹¹⁸ avait connu un franc succès.

“ Nous avons un milieu scolaire actif et les parents appuient nos activités scolaires et parascolaires. Nous avons utilisé l'argent des collectes de fonds pour bâtir notre parc informatique (ordinateurs portables, Chromebooks et iPads)

“Comme nous sommes dans une région socioéconomiquement défavorisée, nous avons du mal à répondre aux besoins des élèves dans tous les domaines obligatoires. La nourriture coûte cher, et nos collectes de fonds ne rapportent pas grand-chose. Nous savons que la participation de la communauté à nos activités a des retombées très importantes sur nos liens avec les familles, mais ces activités coûtent cher et nous n’avons pas l’argent qu’il faut (repas, danseurs, etc.).

École élémentaire,
Lakehead DSB

De l’autre côté du spectre, de nombreuses écoles mentionnent que la difficulté d’amasser des fonds est un problème évident. Les commentaires de ces écoles indiquent que leur difficulté à recueillir des fonds pourrait exacerber les inégalités entre les écoles. Ces écoles ne se plaignent pas de ne pas pouvoir offrir de petits extras, elles disent plutôt que sans collecte de fonds, elles ont du mal à offrir des services aux familles à faible revenu. Par exemple, un directeur a écrit que le programme de déjeuners/collations de son école garantissait un repas à de nombreux enfants tous les jours, mais qu’il était parfois difficile d’amasser des fonds pour cette initiative¹¹⁹. Un autre a indiqué que son école essayait de fournir des vêtements aux familles, mais que c’était difficile parce que l’école ne pouvait pas recueillir autant d’argent par les collectes de fonds que les écoles où les parents d’élèves travaillent¹²⁰.

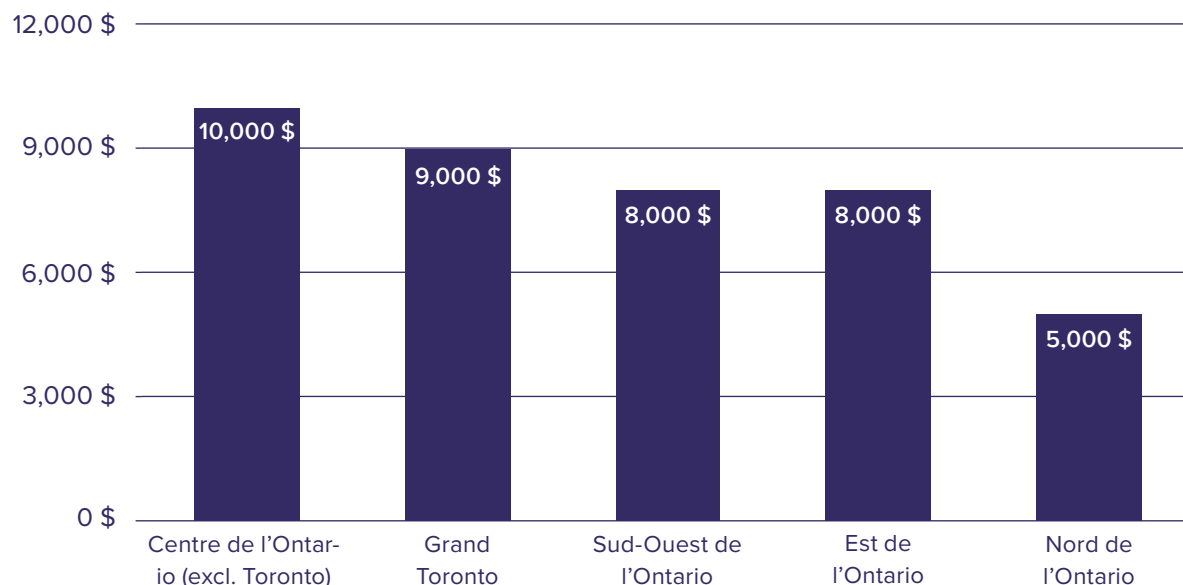
Des frais pour les activités d’enrichissement

Bien que les lignes directrices interdisent les frais pour des composantes essentielles de l’éducation, il y a moins de restrictions relatives aux frais d’activités d’enrichissement qui peuvent avoir des effets positifs sur le développement global des enfants.

En 2017, 63 % des écoles élémentaires et 89 % des écoles secondaires ont exigé des frais pour les activités parascolaires. Des études récentes ont révélé que les activités parascolaires sont associées à de meilleurs résultats scolaires et psychologiques, notamment à un taux de toxicomanie et de délinquance moins élevé chez les jeunes qui prennent part à de telles activités¹²¹. D’autres chercheurs ont découvert une corrélation entre les programmes qui favorisent l’activité physique et la santé et le bien-être des élèves¹²². Le fait d’exiger des frais pour des activités parascolaires peut permettre à certains élèves de développer des compétences dans des domaines d’apprentissage généraux, mais cela exclut ceux qui ne peuvent pas payer.

Figure 18

Somme médiane récoltée par les écoles élémentaires, par région



La Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage

L'Ontario consacre environ 24 milliards de dollars par année à l'éducation publique. Près de la moitié de ce financement est alloué par élève, par la Subvention de base pour les élèves, qui s'élevait à 10,55 milliards de dollars pour 2016-2017 (voir la Figure 19). Le reste est attribué principalement au moyen d'une série de Subventions à des fins particulières, qui utilisent des données sociodémographiques et géographiques pour évaluer et pallier les disparités de financement entre les conseils. Ces Subventions à des fins particulières visent à pallier les inégalités, de sorte que les conseils scolaires, dont la taille, le profil sociodémographique, les caractéristiques géographiques et l'accès aux ressources varient grandement, puissent tous soutenir leurs élèves.

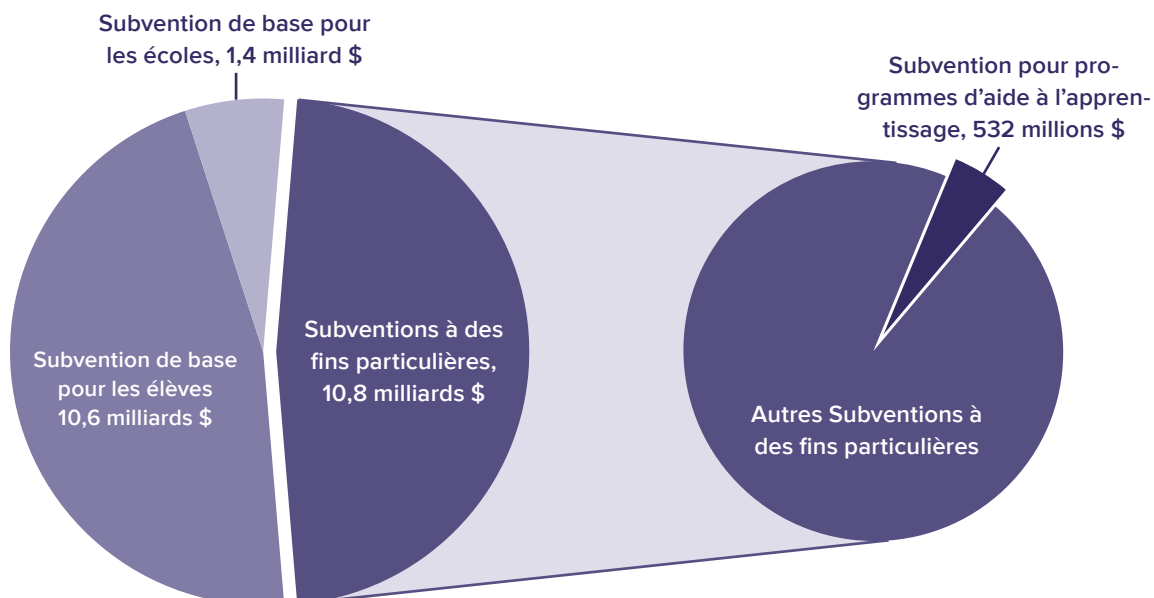
En 2016-2017, le ministère de l'Éducation a accordé 10,78 milliards de dollars grâce à treize Subventions à des fins particulières, soit environ 47 % du budget total destiné à l'éducation par la province¹²⁴. Dans ce chapitre, nous examinons l'une de ces subventions - la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage

Lorsqu'elle a conçu la formule de financement de l'éducation, en 1997, la province a créé une Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage (SPAA) dans le but de fournir une aide financière supplémentaire aux conseils scolaires comptant une proportion plus élevée d'élèves considérés comme « à risque » d'échec scolaire ou d'abandon.

“L'intervention précoce et le financement ciblé pour les enfants et les jeunes à risque sont des investissements socioéconomiques solides pour l'avenir de la province.”

Rapport de l'équipe de spécialistes de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage¹²³

Figure 19
Financement des écoles en Ontario



Le financement était destiné à financer par exemple des programmes d'intervention précoce ou d'orientation, le retrait pour accompagnement individuel, la participation des parents et de la communauté ou des possibilités de collaboration et de partenariats multisectoriels¹²⁵, tous perçus comme des moyens de donner aux élèves une chance équitable de réussir à l'école.

La description originale de la subvention contenait un certain nombre de facteurs qui pourraient déterminer la vulnérabilité des élèves, notamment « un faible revenu familial; une difficulté continue de répondre aux besoins fondamentaux (nourriture, logement, vêtements); alimentation de mauvaise qualité; faible niveau d'éducation parentale; monoparentalité; parents souffrant de stress chronique; absence d'un réseau de soutien social; violence familiale et toxicomanie; logements délabrés et surpeuplés; possibilités limitées de loisir et de sport; peur de la violence à l'école ou dans la communauté; proximité des sous-cultures de la criminalité; milieux de réfugiés traumatisés; perspectives d'emploi et d'avenir défavorables¹²⁶ ».

La SPAA a permis de financer des programmes d'intervention précoce et de créer des programmes ciblés pour les enfants et les jeunes à risque, mais elle a aussi fait de l'équité par la redistribution un important investissement éducatif, social et économique¹²⁷.

Financement des solutions locales

Afin d'assurer l'efficacité de la SPAA, le ministère de l'Éducation a nommé en 1997 une équipe de spécialistes qui formulerait des conseils sur le financement et les programmes d'aide destinés aux élèves risquant d'éprouver des difficultés à l'école.

Cette équipe a conseillé au ministère de financer diverses solutions locales¹²⁸, par exemple : réduction du ratio élèves-enseignant, aides-enseignants, tuteurs, conseillers, évaluation par des travailleurs sociaux, bonification des programmes de littératie et de numératie, enrichissement de la maternelle, programmes intensifs de lecture corrective, curriculum adapté, enseignement assisté par ordinateur, cours d'été, activités parascolaires avant et après l'école, aide aux devoirs, activités récréatives et sportives, orientation et aptitudes à la vie quotidienne, mentorat, partenariats avec le secteur privé, programmes de déjeuner/dîner, excursions, sorties, programmes artistiques et culturels, activités parascolaires, cours sur l'art d'être parent, renforcement des liens écoles-parents, programmes de persévérance scolaire et de réinsertion scolaire¹²⁹.

Ces spécialistes ont recommandé d'établir l'admissibilité aux fonds d'après quatre variables socioéconomiques : la pauvreté, l'éducation des parents, le statut de réfugié et le statut d'Autochtone¹³⁰. Ils ont également recommandé que la SPAA soit fixée à 400 millions de dollars et utilisée uniquement pour les programmes et services destinés aux élèves jugés à risque¹³¹.

À son adoption en 1998, la SPAA était distribuée en fonction du profil démographique, comme l'avait recommandé l'équipe de spécialistes. Toutefois, le financement a été fixé à 185 millions de dollars plutôt qu'à 400 millions, comme l'avaient recommandé les spécialistes¹³².

Le financement demeure inférieur aux recommandations de 1997

Depuis 1998, l'Allocation au titre du volet Démographie de la SPAA a augmenté de façon assez constante. Toutefois, elle reste sensiblement inférieure aux 400 millions de dollars recommandés en 1997. Si elle avait augmenté au même rythme que le taux d'inflation, calculé selon la Feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada¹³³, l'Allocation au titre du volet Démographie de la SPAA aurait dû être d'environ 564,2 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017, mais elle n'a été que de 353 millions¹³⁴.

Réduction proportionnelle de l'Allocation au titre du volet Démographie

Non seulement l'Allocation au titre du volet Démographie de la SPAA est bien inférieure au niveau recommandé en 1997, mais elle a aussi diminué proportionnellement au financement total de la Subvention.

En 2000-2001, le ministère de l'Éducation a commencé à ajouter de nouveaux programmes, plus ciblés sur la littératie et la numératie, à la SPAA. Ces programmes s'adressent aux deux millions d'élèves de l'Ontario, non seulement à ceux dont le statut socioéconomique les met à risque. Plus on ajoutait du financement pour ces nouveaux programmes, plus la proportion du financement basée sur le profil démographie des conseils scolaires diminuait¹³⁵.

Nouveaux programmes et initiatives ajoutés à la SPAA :

- Lecture et mathématiques en dehors du jour de classe
- Réussite des élèves de la 7^e à la 12^e année
- Cadre pour l'efficacité des écoles
- Initiatives de tutorat dans le cadre du Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO)
- Majeures Haute Spécialisation
- Responsables en matière de santé mentale
- Enseignement en plein air
- Personnel des bibliothèques
- Fusion des administrations scolaires

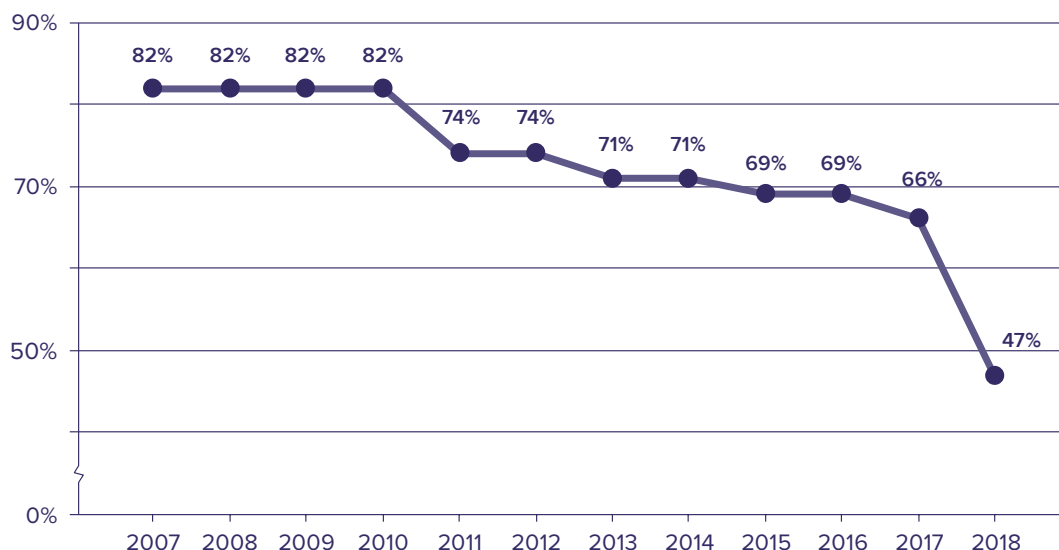
Les allocations ciblant la littératie et la numératie ont non seulement augmenté proportionnellement au financement global de la SPAA, mais elles semblent également s'écarter de l'intention originale de la Subvention (l'équité par la redistribution) en ciblant davantage les initiatives axées sur le rendement. Si l'on continue de réduire le volet Démographie de la SPAA, les conseils scolaires auront de plus en plus de mal à fournir, par exemple, des services avant et après l'école, des cours d'été, des activités parascolaires ou des activités artistiques et culturelles.

Le Tableau 3 montre tous les changements apportés au financement de la SPAA au cours de la dernière décennie. En 2006-2007, 82 % du financement de la SPAA était versé dans le cadre de l'Allocation au titre du volet Démographie¹³⁶. En 2010-2011, l'Allocation au titre du volet Démographie démographique avait toutefois chuté à 74 % du financement total de la SPAA¹³⁷, et l'on s'attend à ce qu'elle ne compte que pour 47 % du financement total de la Subvention en 2017-2018 (voir la Figure 20)¹³⁸.

Table 3
Répartition du financement de la SPAA

Année	Allocation au titre du volet Démographie (en millions) ¹³⁹	% de la SPAA ¹⁴⁰	Autres allocations de la SPAA (millions)	% de la SPAA	Total SPAA (millions) ¹⁴¹
2006/07 ¹⁴²	321,8 \$	82%	68,8 \$	18%	390,6 \$
2007/08 ¹⁴³	332,1 \$	82%	72,4 \$	18%	404,5 \$
2008/09 ¹⁴⁴	340,8 \$	82%	72,8 \$	18%	413,6 \$
2009/10 ¹⁴⁵	338,6 \$	82%	75,9 \$	18%	414,5 \$
2010/11 ¹⁴⁶	340,1 \$	74%	120,2 \$	26%	460,3 \$
2011/12 ¹⁴⁷	351,2 \$	74%	125,1 \$	26%	476,3 \$
2012/13 ¹⁴⁸	348,7 \$	71%	145,4 \$	29%	494,1 \$
2013/14 ¹⁴⁹	346,4 \$	71%	144,1 \$	29%	490,5 \$
2014/15 ¹⁵⁰	350,4 \$	69%	154,8 \$	31%	505,2 \$
2015/16 ¹⁵¹	349,9 \$	69%	154,7 \$	31%	504,6 \$
2016/17 ¹⁵²	353,0 \$	66%	179,1 \$	34%	532,1 \$
2017/18 ¹⁵³	358,2 \$	47%	401,1 \$	53%	759,2 \$

Figure 20
Allocation au titre du volet Démographie, en pourcentage de la SPAA



Financement sous forme d'enveloppe – mi-crogestion ou protection des élèves à risque?

En 2014, le ministère de l'Éducation publiait *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Dans ses consultations sur l'élaboration de la vision, le Ministère a demandé des avis concernant le fait de « réserver des fonds ou leur consacrer des enveloppes à des fins particulières¹⁵⁴ ». Les fonds attribués sous forme d'enveloppes - comme c'est le cas pour l'éducation de l'enfance en difficulté - ne peuvent être dépensés qu'aux fins auxquelles ils sont prévus. En éducation, la majorité du financement n'est pas accordé sous forme d'enveloppes, et il revient aux conseils de déterminer comment le dépenser.

Selon le ministère, deux perspectives sont ressorties durant les consultations : « [D]e nombreux participants ont indiqué qu'ils avaient l'impression que les enveloppes encourageaient le cloisonnement, entravaient l'innovation et risquaient d'entraîner des dépenses inutiles dans un secteur et de les obliger à lésiner sur les ressources consacrées à d'autres secteurs. Les conseils scolaires, en particulier, ont exprimé ces inquiétudes¹⁵⁵ ». D'autres participants estimaient toutefois « que des contrôles de cette nature s'imposaient pour veiller à ce que les principes clés du système d'éducation, par exemple l'équité et la gestion des ressources, soient soutenus¹⁵⁶ ».

Dans son rapport de 1997, l'équipe de spécialistes avait recommandé de protéger le financement de la SPAA, qui était alors basée sur un volet Démographie. Or, en 2016-2017, le ministère de l'Éducation a plutôt constitué des enveloppes pour huit composantes de la SPAA, regroupées dans une « Enveloppe budgétaire pour le rendement des élèves¹⁵⁷ ». Ces fonds doivent servir aux fins auxquelles ils sont destinés. L'Allocation au titre du volet Démographie de la SPAA n'est pas assortie de telles exigences; les conseils peuvent l'utiliser comme ils le veulent.

Évaluation des répercussions

Depuis 1997, plusieurs conseillers ont recommandé à la province d'évaluer plus à fond les répercussions de la SPAA. L'équipe initiale de spécialistes a recommandé d'instaurer des mécanismes d'imputabilité et de reddition de comptes sur l'utilisation des fonds. Elle a également recommandé que tous les programmes soient évalués en fonction des résultats qu'ils génèrent pour les élèves¹⁵⁸. Le rapport du Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation de 2002 allait dans le même sens, en recommandant de « déterminer l'ampleur appropriée du financement du volet démographique de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage en recueillant et en analysant les données des programmes et services destinés aux élèves à risque provenant d'un échantillon représentatif de conseils scolaires ». Il recommande également que le ministère accorde plus d'attention à la corrélation entre le financement, le rendement des élèves et la réduction de l'écart de rendement entre les élèves¹⁵⁹.

Méthodologie

Sauf lorsqu'ils proviennent d'autres sources, les statistiques et les documents cités dans le présent rapport sont tirés du 20^e sondage annuel de l'Ontario (2016-2017) mené par People for Education auprès des écoles élémentaires de l'Ontario, et du 17^e sondage annuel auprès des écoles secondaires de l'Ontario. Les questionnaires ont été envoyés aux directions d'écoles dans chaque école financée par des fonds publics en Ontario au cours de l'automne de 2016.

Cette année, nous avons reçu 1101 réponses d'écoles élémentaires et secondaires de 71 des 72 conseils scolaires financés par des fonds publics de l'Ontario, ce qui représente que 22 % des écoles financées par des fonds publics de la province. Nous avons désagrégé les réponses aux sondages pour examiner la participation aux sondages des régions de la province (voir le Tableau 5). Bien que la représentation régionale aux sondages de cette année corresponde assez bien à la répartition régionale des écoles de l'Ontario, les écoles du Nord étaient surreprésentées de cinq points de pourcentage.

Pour les autres comparaisons géographiques, les écoles ont été classées dans la catégorie petite ville/rurale ou urbaine/suburbaine d'après les codes postaux. Les écoles rurales/situées dans une petite ville se trouvent dans des territoires comprenant moins de 75 000 personnes non contiguës à un centre urbain de plus de 75 000 personnes. Toutes les autres écoles ont été classées dans la catégorie urbaine/suburbaine. En se basant sur la littérature scientifique et les sources gouvernementales, les auteurs du sondage ont déterminé qu'une population de 75 000 personnes représentait la ligne de démarcation la plus précise entre les zones rurales/petites villes et urbaines/suburbaines en Ontario.

Table 5
Participation au sondage par région

Région (classées selon le code postal)	% d'écoles du sondage	% d'écoles en Ontario
Est de l'Ontario (K)	20 %	18 %
Centre de l'Ontario sans le Grand Toronto	14 %	17 %
Sud-Ouest de l'Ontario (N)	17 %	20 %
Nord de l'Ontario (P)	16 %	11 %
Grand Toronto	33 %	34 %

Analyse des données et rapports

Une analyse qualitative des données a été réalisée à l'aide de méthodes d'analyse inductive. Deux chercheurs ont relevé, chacun de leur côté, les thèmes émergents dans chaque ensemble de données (c.-à-d. les réponses à chacune des questions ouvertes des sondages). Ils ont ensuite comparé leurs thèmes et discuté des points communs. Ils se sont entendus sur les thèmes émergents définitifs.

Les analyses quantitatives présentées dans ce rapport sont fondées sur des statistiques descriptives et déductives. Leur principal objectif est de présenter des informations numériques dans un format clair et accessible à de multiples publics. Toutes les données ont été analysées à l'aide du logiciel statistique SPSS.

Les calculs ont été arrondis au nombre entier le plus proche et peuvent ne pas atteindre 100 % dans les catégories désagrégées. Le ratio moyen élève-personnel a été calculé pour les écoles qui ont déclaré à la fois le nombre total d'élèves et les postes équivalents temps plein. Toutes les réponses et les données sont confidentielles et sont sauvegardées conformément aux recommandations des trois Conseils subventionnaires pour la sauvegarde des données.



Table 4

Participation au sondage par conseil scolaire de district

Algoma DSB	15	Lambton Kent DSB	28
Algonquin and Lakeshore CDSB	6	Limestone DSB	22
Avon Maitland DSB	5	London DCSB	9
Bluewater DSB	4	Near North DSB	8
Brant Haldimand Norfolk CDSB	4	Niagara CDSB	1
Bruce-Grey CDSB	1	Nipissing-Parry Sound CDSB	7
CÉP de l'Est de l'Ontario	14	Northeastern CDSB	6
CS Viamonde	13	Northwest CDSB	2
CSC Providence	7	Ottawa CDSB	32
CSD du Grand Nord de l'Ontario	13	Ottawa-Carleton DSB	42
CSD du Nord-Est de l'Ontario	5	Peel DSB	73
CSDC Centre-Sud	14	Peterborough Victoria Northumberland CDSB	8
CSDC de l'Est ontarien	1	Rainbow DSB	22
CSDC des Aurores boréales	6	Rainy River DSB	4
CSDC des Grandes Rivières	13	Renfrew County CDSB	3
CSDC du Centre-Est de l'Ontario	6	Renfrew County DSB	7
CSDC du Nouvel-Ontario	15	Simcoe County DSB	31
CSDC Franco-Nord	5	Simcoe Muskoka CDSB	22
DSB Niagara	13	St Clair CDSB	4
DSB Ontario North East	8	Sudbury CDSB	1
Dufferin-Peel CDSB	58	Superior North CDSB	4
Durham CDSB	7	Superior-Greenstone DSB	7
Durham DSB	12	Thames Valley DSB	22
Grand Erie DSB	18	Thunder Bay CDSB	7
Greater Essex County DSB	6	Toronto CDSB	52
Halton CDSB	1	Toronto DSB	107
Halton DSB	17	Trillium Lakelands DSB	18
Hamilton-Wentworth CDSB	12	Upper Canada DSB	41
Hamilton-Wentworth DSB	18	Upper Grand DSB	36
Hastings and Prince Edward DSB	1	Waterloo CDSB	10
Huron Perth CDSB	3	Waterloo Region DSB	27
Huron-Superior CDSB	8	Wellington CDSB	3
Kawartha Pine Ridge DSB	32	Windsor-Essex CDSB	7
Keewatin-Patricia DSB	4	York CDSB	13
Kenora CDSB	1	York Region DSB	37
Lakehead DSB	12	TOTAL	1101

2016-2017

Sondage auprès des écoles élémentaires

People for Education, champion de l'éducation à financement public, engage le dialogue et la recherche pour faire le lien entre une éducation solide et une société juste et prospère.

Avec l'aide des directrices et directeurs d'école de toute la province, nous menons des sondages annuels pour cerner les effets des changements de politiques et du financement sur les programmes et les ressources des écoles ontariennes. Les résultats sont publiés dans un rapport basé sur les données recueillies grâce au sondage.

Chaque école participante recevra un exemplaire électronique de ce rapport.

Veillez remplir le sondage en ligne à :

<http://www.peopleforeducation.ca/research/school-surveys>

Veillez soumettre vos réponses au plus tard le 21 novembre 2016.

Si vous n'êtes pas en mesure de remplir le sondage en ligne, veuillez l'envoyer par la poste ou par télécopie à :

People for Education, 641, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario), M6G 1L1

Télé. : 416-536-0100

Site Web : www.peopleforeducation.ca

**Les réponses propres aux écoles individuelles demeureront confidentielles.
Seuls les résultats d'ensemble seront publiés.**

Conseil scolaire de district :	
École :	
Numéro d'identification de l'école :	
Années :	à
Nombre d'élèves :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Tél. : ()	Télec. : ()
Adresse électronique de l'école :	
Personne-ressource :	

Lorsque vous répondez aux questions concernant le personnel, veuillez indiquer le nombre **total** de postes en termes d'équivalents à temps plein (ETP). Par exemple, un poste à temps plein ou deux postes à mi-temps = 1 ETP; quatre jours par semaine = 0,8 ETP; un poste à mi-temps = 0,5 ETP; un jour par semaine = 0,2 ETP, etc.

1. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE

Enseignants ou enseignantes : _____ total ETP

Directeur ou directrice: _____ total ETP

Directeur adjoint ou directrice adjointe : _____ total ETP aucun

Conseillers ou conseillères en orientation : _____ total ETP aucun

Enseignantes ou enseignants spécialistes de l'éducation physique et santé : _____ total ETP aucun

Enseignant-bibliothécaire ou enseignante-bibliothécaire: _____ total ETP aucun

Bibliotechnicien ou bibliotechnicienne : _____ total ETP aucun

2. ÉDUCATION ARTISTIQUE

Enseignants ou enseignantes spécialistes pour la musique

(sans inclure le personnel itinérant) : _____ total ETP aucun

Enseignantes ou enseignants/ instructrices ou instructeurs de musique itinérants : oui non

Enseignantes ou enseignants spécialistes en arts visuels : _____ total ETP aucun

Enseignantes ou enseignants spécialistes en art dramatique : _____ total ETP aucun

Des succès ou des défis relativement à l'éducation artistique à votre école? _____

3. ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Enseignants ou enseignantes de l'enfance en difficulté : _____ total ETP

Aides-enseignants ou aides-enseignantes de l'enfance en difficulté : _____ total ETP

Est-ce que la majorité de vos aides-enseignants et aides-enseignantes ont une qualification postsecondaire additionnelle en éducation de l'enfance en difficulté? oui non

Nombre total d'élèves qui reçoivent une aide, **quelle qu'elle soit**, du service d'éducation à l'enfance en difficulté : # _____

Est-ce que tous les élèves identifiés reçoivent le soutien recommandé? oui non

Combien d'élèves attendent actuellement une évaluation? : # _____ pour un CIPR? # _____ pour un placement? # _____

Y a-t-il une limite quant au nombre d'élèves qui peuvent être évalués par année? oui non

Des réussites ou des défis relativement à l'éducation de l'enfance en difficulté? _____

4. SERVICES D'APPUI PROFESSIONNELS ET PARAPROFESSIONNELS

Veuillez indiquer la situation qui s'applique à votre école en ce qui touche chacun des services suivants.

Psychologues : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Travailleurs sociaux/
travailleuses sociales : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Orthophonistes : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Travailleurs/travailleuses
auprès des jeunes : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Votre accès à ces services professionnels et paraprofessionnels est-il suffisant pour soutenir adéquatement vos élèves?

Psychologues : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Travailleurs sociaux/
travailleuses sociales : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Orthophonistes : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Travailleurs/travailleuses
auprès des jeunes : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Des succès ou des défis relativement à l'appui professionnel et paraprofessionnel à votre école? _____

5. ÉDUCATION DES AUTOCHTONES

Votre école offre-t-elle des activités d'éducation des Autochtones? oui non

Si **oui**, veuillez indiquer lesquelles. (**Cochez tout ce qui s'applique.**)

- Perfectionnement professionnel du personnel sur les questions culturelles autochtones Programme de soutien culturel
 Programme d'enseignement des langues autochtones Conférenciers ou conférencières autochtones invités
 Consultation auprès des membres de la communauté autochtone sur les priorités éducatives Cérémonies
 Programme d'études autochtones Autre : _____

Un membre du personnel (autre que la direction ou la direction adjointe) est-il responsable de coordonner l'éducation des Autochtones dans votre école? oui non

Si **oui**, combien de temps en ETP est alloué uniquement à ce poste? _____ ETP aucun

Si **non**, avez-vous accès à un membre désigné du personnel du conseil scolaire qui coordonne l'éducation des Autochtones à votre école? oui non

Quelles sont, selon vous, les priorités fondamentales en matière d'éducation des Autochtones à votre école? _____

6. APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS - ALF/PANA

Enseignantes ou enseignants en ALF/PANA (sans compter le personnel itinérant) : _____ total ETP aucun

Enseignantes ou enseignants en ALF/PANA itinérants? oui non

Votre école a-t-elle des apprenantes ou apprenants du français, des élèves qui suivent les programmes ALF/PANA, ou des élèves dont la scolarisation antérieure est limitée? oui non

Si **oui**, combien? # _____ (à tous les niveaux)

Votre école a-t-elle un processus formel d'identification des élèves pour les programmes ALF/PANA? oui non

Votre école a-t-elle un processus formel de suivi des élèves inscrits dans les programmes ALF/PANA? oui non

Des succès ou des défis avec les programmes ALF/PANA? _____

7. PLANIFICATION DE CARRIÈRE ET DE VIE

Votre école a-t-elle un comité du Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie? oui non

Si **oui**, qui siège à ce comité?

- Enseignant/enseignante de salle de classe Orienteur/orienteuse Parents/tuteurs/tutrices Membres de la communauté
 Élèves Autre : _____

Votre école offre-t-elle au personnel enseignant de la formation professionnelle au sujet de la planification de carrière et de vie?

oui non

Si **oui**, combien de fois par année? _____

Pour les écoles ayant des classes de la maternelle à la 6^e année : combien d'élèves ont un portfolio de cheminement (M-6^e)?

aucun environ un quart environ la moitié environ les trois quarts tous s.o.

Pour les écoles ayant des classes de 7^e et 8^e années : combien d'élèves ont un plan d'itinéraire d'études (7-8)?

aucun environ un quart environ la moitié environ les trois quarts tous s.o.

Votre personnel se base-t-il sur le plan d'itinéraire d'études de l'élève pour recommander des choix de cours aux élèves de 8^e année qui font la transition au secondaire (p.ex. cours appliqués/théoriques)? oui non s.o.

Qui, au sein du personnel de votre école, a la responsabilité première de créer et de réviser les portfolios de cheminement et/ou les plans d'itinéraire d'études?

- Directeur/directrice Directeur adjoint/directrice adjointe Enseignant/enseignante de salle de classe

Orienteur/orienteuse ou enseignant/enseignante d'orientation Autre : _____

Des succès ou des défis en matière de planification de carrière et de vie à votre école? _____

8. FONDS GÉNÉRÉS PAR L'ÉCOLE

Environ combien d'argent les parents, les élèves et le personnel ont-ils recueilli pendant l'année scolaire 2015-2016? _____ \$

Votre école (parents, élèves et/ou personnel) fait-elle des collectes de fonds pour l'achat de ressources? oui non

Est-ce que votre école demande aux parents de l'argent pour des sorties scolaires? oui non

pour des activités parascolaires? oui non

pour de nouvelles ressources pédagogiques? oui non

Autre (veuillez préciser) : _____

Est-ce que votre école dispense de frais ou subventionne les élèves qui ne peuvent pas payer? oui non

9. RELATIONS ÉCOLE-COMMUNAUTÉ

Un membre du personnel (autre que la direction ou la direction adjointe) est-il responsable d'assurer la liaison avec la communauté? oui non

Si **oui**, combien de temps en ETP est alloué uniquement à ce poste? _____ ETP aucun

Votre école est-elle un carrefour communautaire (p.ex. l'édifice est utilisé pour une variété de services, programmes et/ou activités sociales pendant et en dehors de la journée scolaire)? oui non

Si **oui**, veuillez indiquer quelles possibilités le carrefour communautaire offre aux familles et à la communauté : (**Cochez tout ce qui s'applique.**)

- Services de santé ou sociaux intégrés Perspectives/pratiques/interactions culturelles
- Programmes récréatifs Activités de nature environnementale Activités intergénérationnelles
- Installations artistiques (expositions/développement) Agriculture locale
- Garderie/centre de ressources parents-enfant Autre (veuillez préciser) : _____

Quel est le principal défi que pose le développement de votre école comme carrefour communautaire?

- Fonds pour des rénovations Questions de sûreté et de sécurité Ressources en personnel
- Gestion des partenaires communautaires Services de conciergerie et de nettoyage
- Autre : _____

Des succès ou des défis en matière de relations école-communauté à votre école? _____

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Souhaitez-vous nous faire part de commentaires supplémentaires au sujet de votre école? Quels sont les principales réussites et/ou les principaux défis de votre école? Au besoin, veuillez joindre une feuille supplémentaire à ce formulaire.

Ce sondage a été préparé par People for Education, le Metro Parent Network et des groupes de parents de l'ensemble de l'Ontario.
People for Education, 641, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M6G 1L1 Tél. : 416 534 0100 Téléc. : 416 536 0100
Courriel : <mailto:info@peopleforeducation.ca> Site Web : www.peopleforeducation.ca

2016-2017

Sondage auprès des écoles secondaires

People for Education, champion de l'éducation à financement public, engage le dialogue et la recherche pour faire le lien entre une éducation solide et une société juste et prospère.

Avec l'aide des directrices et directeurs d'école de toute la province, nous menons des sondages annuels pour cerner les effets des changements de politiques et du financement sur les programmes et les ressources des écoles ontariennes. Les résultats sont publiés dans un rapport basé sur les données recueillies grâce au sondage.

Chaque école participante recevra un exemplaire électronique de ce rapport.

Veillez remplir le sondage en ligne à :

<http://www.peopleforeducation.ca/research/school-surveys>

Veillez soumettre vos réponses au plus tard le 21 novembre 2016.

Si vous n'êtes pas en mesure de remplir le sondage en ligne, veuillez l'envoyer par la poste ou par télécopie à :

People for Education, 641, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario), M6G 1L1

Télec. : 416-536-0100

Site Web : www.peopleforeducation.ca

**Les réponses propres aux écoles individuelles demeureront confidentielles.
Seuls les résultats d'ensemble seront publiés.**

Conseil scolaire de district :	
École :	
Numéro d'identification de l'école :	
Années :	à
Nombre d'élèves :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Tél. : ()	Télec. : ()
Adresse électronique de l'école :	
Personne-ressource :	

Lorsque vous répondez aux questions concernant le personnel, veuillez indiquer le nombre **total** de postes en termes d'équivalents à temps plein (ETP). Par exemple, un poste à temps plein ou deux postes à mi-temps = 1 ETP; quatre jours par semaine = 0,8 ETP; un poste à mi-temps = 0,5 ETP; un jour par semaine = 0,2 ETP, etc.

1. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE

Enseignants ou enseignantes : _____ total ETP

Directeur ou directrice: _____ total ETP

Directeur adjoint ou directrice adjointe : _____ total ETP aucun

Conseillers ou conseillères en orientation : _____ total ETP aucun

Enseignant-bibliothécaire ou enseignante-bibliothécaire: _____ total ETP aucun

Bibliotechnicien ou bibliotechnicienne : _____ total ETP aucun

2. ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Enseignants ou enseignantes de l'enfance en difficulté : _____ total ETP

Aides-enseignants ou aides-enseignantes de l'enfance en difficulté : _____ total ETP

Est-ce que la majorité de vos aides-enseignants et aides-enseignantes ont une qualification postsecondaire additionnelle en éducation de l'enfance en difficulté? oui non

Nombre total d'élèves qui reçoivent une aide, **quelle qu'elle soit**, du service d'éducation à l'enfance en difficulté : # _____

Est-ce que tous les élèves identifiés reçoivent le soutien recommandé? oui non

Combien d'élèves attendent actuellement une évaluation? : # _____ pour un CIPR? # _____ pour un placement? # _____

Y a-t-il une limite quant au nombre d'élèves qui peuvent être évalués par année? oui non

Des succès ou des défis relativement à l'éducation de l'enfance en difficulté? _____

3. SERVICES D'APPUI PROFESSIONNELS ET PARAPROFESSIONNELS

Veuillez indiquer la situation qui s'applique à votre école en ce qui touche chacun des services suivants.

Psychologues : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Travailleurs sociaux/
travailleuses sociales : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Orthophonistes : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Travailleurs/travailleuses
auprès des jeunes : services non disponibles ou sur demande ou régulièrement à l'horaire _____ total ETP

Votre accès à ces services professionnels et paraprofessionnels est-il suffisant pour soutenir adéquatement vos élèves?

Psychologues : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Travailleurs sociaux/
travailleuses sociales : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Orthophonistes : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Travailleurs/travailleuses
auprès des jeunes : oui non Combien d'élèves reçoivent un appui? # _____

Des succès ou des défis relativement à l'appui professionnel et paraprofessionnel à votre école? _____

4. ÉDUCATION DES AUTOCHTONES

Votre école offre-t-elle des activités d'éducation des Autochtones? oui non

Si **oui**, lesquelles? (Cochez tout ce qui s'applique.)

Perfectionnement professionnel du personnel sur les questions culturelles autochtones Programme de soutien culturel

Programme d'enseignement des langues autochtones Conférenciers ou conférencières autochtones invités

Consultation auprès des membres de la communauté autochtone sur les priorités éducatives Cérémonies

Programme d'études autochtones Autre : _____

Un membre du personnel (autre que la direction ou la direction adjointe) est-il responsable de coordonner l'éducation des Autochtones dans votre école? oui non

Si **oui**, combien de temps en ETP est alloué uniquement à ce poste? _____ ETP aucun

Si **non**, avez-vous accès à un membre désigné du personnel du conseil scolaire qui coordonne l'éducation des Autochtones à votre école? oui non

Quelles sont, selon vous, les priorités fondamentales en matière d'éducation des Autochtones à votre école? _____

5. APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS - ALF/PANA

Enseignantes ou enseignants en ALF/PANA (sans compter le personnel itinérant) : _____ total ETP aucun

Enseignantes ou enseignants en ALF/PANA itinérants? oui non

Votre école a-t-elle des apprenantes ou apprenants du français, des élèves qui suivent les programmes ALF/PANA ou des élèves dont la scolarisation antérieure est limitée? oui non

Si **oui**, combien? # _____ (à tous les niveaux)

Votre école a-t-elle un processus formel d'identification des élèves pour les programmes ALF/PANA? oui non

Votre école a-t-elle un processus formel de suivi des élèves inscrits dans les programmes ALF/PANA? oui non

Des succès ou des défis avec les programmes ALF/PANA? _____

6. PLANIFICATION DE CARRIÈRE ET DE VIE

Votre école a-t-elle un comité du Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie? oui non

Si **oui**, qui siège à ce comité?

Enseignant/enseignante de salle de classe Orienteur/orienteuse Parents/tuteurs/tutrices Membres de la communauté

Élèves Autre : _____

Votre école offre-t-elle au personnel enseignant de la formation professionnelle au sujet de la planification de carrière et de vie?

oui non

Si **oui**, combien de fois par année? _____

Combien d'élèves ont un plan individualisé d'itinéraire d'études?

aucun environ un quart environ la moitié environ les trois quarts tous s.o.

Qui, au sein du personnel, a la responsabilité première d'appuyer les élèves pour la création et la révision de leur plan d'itinéraire d'études?

Directeur/directrice Directeur adjoint/directrice adjointe Enseignant/enseignante de salle de classe

Orienteur/orienteuse ou enseignant/enseignante d'orientation Enseignant/enseignante pour la réussite des élèves

Autre : _____

Quelles occasions ont les élèves d'explorer leur itinéraire de carrière et de vie? **(Cochez tout ce qui s'applique.)**

Éducation coopérative Sorties scolaires Occasions de bénévolat Stages

Salons d'information sur les études postsecondaires Journée des carrières Autre : _____

Des succès ou des défis en matière de planification de carrière et de vie à votre école? _____

7. FONDS GÉNÉRÉS PAR L'ÉCOLE

Environ combien d'argent les parents, les élèves et le personnel ont-ils recueilli pendant l'année scolaire 2015-2016? _____ \$

Votre école (parents, élèves et/ou personnel) fait-elle des collectes de fonds pour l'achat de ressources? oui non

Est-ce que l'école demande aux parents de l'argent pour des sorties scolaires? oui non

pour des activités parascolaires? oui non

pour de nouvelles ressources pédagogiques?
Autre (veuillez préciser) : _____

oui non

Est-ce que votre école dispense de frais ou subventionne les élèves qui ne peuvent pas payer? oui non

9. RELATIONS ÉCOLE-COMMUNAUTÉ

Un membre du personnel (autre que la direction ou la direction adjointe) est-il responsable d'assurer la liaison avec la communauté? oui non

Si **oui**, combien de temps en ETP est alloué uniquement à ce poste? _____ ETP aucun

Votre école est-elle un carrefour communautaire (p.ex. l'édifice est utilisé pour une variété de services, programmes et/ou activités sociales pendant et en dehors de la journée scolaire)? oui non

Si **oui**, veuillez indiquer quelles possibilités le carrefour communautaire offre aux familles et à la communauté : (**Cochez tout ce qui s'applique.**)

- Services de santé ou sociaux intégrés Perspectives/pratiques/interactions culturelles
- Programmes récréatifs Activités de nature environnementale Activités intergénérationnelles
- Installations artistiques (expositions/développement) Agriculture locale
- Garderie/centre de ressources parents-enfant Autre (veuillez préciser) : _____

Quel est le principal défi que pose le développement de votre école comme carrefour communautaire?

- Fonds pour des rénovations Questions de sûreté et de sécurité Ressources en personnel
- Gestion des partenaires communautaires Services de conciergerie et de nettoyage
- Autre : _____

Des succès ou des défis en matière de relations école-communauté à votre école? _____

COMMENTAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Souhaitez-vous nous faire part de commentaires supplémentaires au sujet de votre école? Quels sont les principales réussites et/ou les principaux défis de votre école? Au besoin, veuillez joindre une feuille supplémentaire à ce formulaire.

Ce sondage a été préparé par People for Education, le Metro Parent Network et des groupes de parents de l'ensemble de l'Ontario.
People for Education, 641, rue Bloor O., Toronto (Ontario) M6G 1L1 Tél. : 416 534 0100 Téléc. : 416 536 0100
Courriel : <mailto:info@peopleforeducation.ca> **Site Web :** www.peopleforeducation.ca

Notes

1. Joseph Murphy et coll., « Academic Press: Translating High Expectations into School Policies and Classroom Practices », *Educational Leadership* 40 (décembre 1982) : p. 22-27.
2. Jonathan Cohen et coll., « School climate: Research, policy, practice and teacher education » *Teachers College Record* 111, n° 1 (2009) : p. 180-213.
3. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2016).
4. Ibid., p. 18-23.
5. Dans ce document, le terme « psychologue » inclut les psychologues agréés et les associés en psychologie agréés, ainsi que les fournisseurs de services de psychologie non agréés supervisés dans les écoles.
6. Commentaire du sondage 2016-2017, école secondaire, Limestone DSB.
7. Gouvernement de l'Ontario, *Esprit ouvert, esprit sain : Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, juin 2011).
8. Ibid., p. 8.
9. Ibid., p. 14.
10. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 68.
11. Donald H. Saklofske et coll., « School Psychology in Canada: Past, Present, and Future Perspectives », dans *School Psychology : Past, Present, and Future*, sous la direction de Thomas K. Fagan et Paula Sachs Sage (Bethesda, MD : National Association of School Psychologists, 2007), p. 297-338.
12. Jan Kasperski, *Issue Brief: Psychology in Education*, (Toronto, ON : Association de psychologie de l'Ontario, avril 2016).
13. Ibid.
14. Maria Kokai et Debra Lean, *Réponse aux rapports de People for Education sur l'accès aux services psychologiques, aux services d'orientation et le décroissement de la 9^e année*, (lettre, Toronto : ON, 26 octobre 2015).
15. Ibid., p. 3-4.
16. Citation originale en français.
17. Citation originale en français.
18. Glenda L. Black et coll., « Evaluation of a Family and Community Engagement Strategy in Three Ontario Communities », *Alberta Journal of Educational Research* 59, n° 4 (2014) : p. 569-590; Martin J. Blank, Atelia Melaville et Bela P. Shah, *Making the Difference: Research and Practice in Community Schools*. (Washington, DC : Coalition for Community Schools, Institute for Educational Leadership, mai 2003).
19. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 112.
20. Citation originale en français.
21. Groupe consultatif de la première ministre chargé du cadre pour les carrefours communautaires, *Carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action* (Toronto, ON : gouvernement de l'Ontario, 2016).
22. Ibid., p. 34.
23. Gouvernement de l'Ontario, « L'Ontario aide davantage d'écoles à devenir des carrefours communautaires - La province investit dans les écoles pour les aider à répondre aux besoins des collectivités », *Salle de presse du gouvernement de l'Ontario* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 6 mai 2016).
24. Groupe consultatif de la première ministre chargé du cadre pour les carrefours communautaires, *Carrefours communautaires*, p. 7.
25. Association canadienne des bibliothèques, *Leading Learning : Standards of Practice for School Library Learning Commons in Canada* (Ottawa, ON : Association canadienne des bibliothèques, 2014), p. 4-7; Association des bibliothèques de l'Ontario, *Together for Learning : School libraries and the emergence of the learning commons* (Toronto, ON : Association des bibliothèques de l'Ontario, 2010), p. 3-5.
26. Association canadienne des bibliothèques, *Leading Learning*, p. 10.
27. Marlene Asselin, Jennifer L. Branch et Dianne Oberg, *Achieving Information Literacy: Standards for School Library Programs in Canada* (Ottawa, ON : Canadian Association for School Libraries, 2003), p. 22.
28. Ministère de l'Éducation, *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales, de la 1^e à la 6^e année Histoire et géographie, 7^e et 8^e année* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013).
29. People for Education, *Reading for Joy* (Toronto, ON : People for Education, 2011).

30. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*.
31. Les élèves d'aujourd'hui lisent-ils par plaisir? » *PISA à la loupe* (OCDE, septembre 2011).
32. People for Education, *Reading for Joy*.
33. Dianne Oberg, *Ignoring the Evidence: Another Decade of Decline for School Libraries* (Toronto, ON : Association canadienne d'éducation, 2015).
34. OQRE, *Information contextuelle* (Toronto, ON : OQRE, 2016), p. 10-11.
35. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Le curriculum de l'Ontario : Éducation artistique (de la 1^{re} à la 8^e année)* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009).
36. Rena Upitis, « Créativité : l'état des lieux », *Mesurer ce qui compte* (Toronto, ON : People for Education, 8 novembre 2014), p. 3.
37. Michael Fullan et Maria Langworthy, *A Rich Seam: How New Pedagogies Find Deep Learning* (Londres : Pearson, 2014); Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Compétences du 21^e siècle : Ébauche à des fins de discussion* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015); OCDE, *PISA 2012 Results : Creative Problem Solving: Students' Skills in Tackling Real-Life Problems (Volume V)* (Paris, FR : Éditions de l'OCDE, 2014).
38. Règl. de l'Ont. 274/12 : Pratiques d'embauche », *Loi sur l'éducation, RSO 1990, chap. E.2* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016).
39. People for Education, *Rapport annuel sur les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario 2013* (Toronto, ON : People for Education, 2013, p. 18).
40. Ibid., p. 17.
41. National Centre for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, *Health and Academic Achievement* (Atlanta, GA : Centers for Disease Control and Prevention, 2014).
42. « Objet » *Loi sur l'éducation, RSO 1990, chap. E.2* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990).
43. Le Manitoba a le programme Éducation physique et Éducation à la santé; le Québec, Éducation physique et à la santé; la Colombie-Britannique et le Yukon, Éducation physique et Éducation à la santé, mais dans les autres provinces, l'éducation physique est un programme distinct.
44. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Le curriculum de l'Ontario : Éducation physique et santé (de la 1^{re} à la 8^e année)* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015).
45. UNESCO, *Éducation physique de qualité : directives à l'intention des décideurs* (Paris, FR : UNESCO).
46. Richard Bailey, « Physical Education and Sport in Schools: A Review of Benefits and Outcomes », *Journal of School Health* 76, n° 8 (2006) : p. 397-401; Richard D. Telford et coll., « Physical Education, Obesity, and Academic Achievement: A 2-year Longitudinal Investigation of Australian Elementary School Children », *American Journal of Public Health* 102, n° 2 (2012) : p. 368-374.
47. Guy E. J. Faulkner et coll., « Specialist or Nonspecialist Physical Education Teachers in Ontario Elementary Schools: Examining Differences in Opportunities for Physical Activity », *The Alberta Journal of Educational Research* 54, n° 4 (2008) : p. 407-419.
48. « School Health and Youth Health Promotion », *Organisation mondiale de la santé*, document consulté le 16 février 2017.
49. Consultez les plans d'amélioration des écoles, les plans d'amélioration des conseils scolaires et les énoncés de position des syndicats et des associations pour plus d'informations sur la façon dont les écoles se préoccupent depuis longtemps du bien-être des élèves et du personnel.
50. Ministère de l'Éducation, *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014), p. 3.
51. Ministère de l'Éducation, *Stratégie ontarienne pour le bien-être en milieu scolaire : Document de discussion* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016).
52. Ibid., p. 3.
53. « School Health and Youth Health Promotion », *Organisation mondiale de la santé*.
54. Dispositions interprétatives et autres dispositions générales », *Loi sur l'éducation, RSO 1990, chap. E.2* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990).
55. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 15.
56. Ibid., p. 34.
57. Ibid., p. 34-38.
58. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation 2016-2017 : Guide sur la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016) p. 7.

59. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Normes concernant les plans de l'enfance en difficulté des conseils scolaires*. (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2000). p. 6-7.
60. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation 2016-2017 : Guide sur la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté*, p. 3.
61. Ce nombre a été calculé en utilisant le nombre moyen d'élèves en attente d'une évaluation professionnelle ou du CIPR ou d'un placement, par école élémentaire, et le nombre total d'écoles élémentaires en Ontario selon la présentation en octobre 2016 du Système d'information scolaire de l'Ontario.
62. People for Education recueille depuis 2012 des données sur les limites liées au nombre d'élèves qui peuvent être évalués par année.
63. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 20-23.
64. Citation originale en français.
65. Gouvernement de l'Ontario, « L'Ontario proclame la première semaine de novembre comme Semaine de reconnaissance des traités - La province travaille avec ses partenaires autochtones pour sensibiliser le public », *Salle de presse du gouvernement de l'Ontario* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 30 mai 2016).
66. Commission de vérité et réconciliation du Canada, *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Résumé du rapport final de la Commission vérité de réconciliation du Canada* (Winnipeg, MB : Centre national pour la vérité et réconciliation - Université du Manitoba, 2015), p. 319-337.
67. Gouvernement de l'Ontario, *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016).
68. Kelly Gallagher-Mackay, Annie Kidder et Suzanne Methot, *First Nations, Metis and Inuit Education: Overcoming gaps in provincially funded schools* (Toronto, ON : People for Education, 2013).
69. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007).
70. Ibid., p. 22.
71. Ibid., p. 21.
72. Joseph Brean, « Ontario School Board Tosses Shakespeare for Indigenous Writers », *National Post* (Toronto, ON), le 11 mai 2017.
73. « Acknowledgment of Traditional Lands and Territories », *Toronto District School Board*, Document consulté le 2 mai 2017.
74. Commission de vérité et réconciliation du Canada, « L'éducation pour la réconciliation » *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appel à l'action* (Winnipeg, MB : Centre national pour la vérité et réconciliation - Université du Manitoba, 2015), p. 9.
75. Gouvernement de l'Ontario, *Cheminer ensemble*, p. 19.
76. Angela Nardozi et Angela Mashford-Pringle, « Engaging Teacher Candidates about Aboriginal Education Perspectives in Ontario », *First Nations Perspectives* 6, n° 1 (2014) : p. 52-66.
77. Rhonda G. Craven, Alexander S. Yeung et Feifei Han, « The Impact of Professional Development and Indigenous Education Officers on Australian Teachers' Indigenous Teaching and Learning », *Australian Journal of Teacher Education* 39, n° 8 (2014) : p. 85-108.
78. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*, (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014), p. 16
79. Statistique Canada, « Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (14), situation d'activité (8), identité autochtone (8), région de résidence : Réserve (3), statut d'Indien inscrit ou des traités (3), groupes d'âge (13B) et sexe (3) pour la population âgée de 15 ans et plus, dans les ménages privés du Canada, provinces et territoires, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 », *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* (tableau), Statistique Canada, n° de catalogue 99-012-X2011044 (Ottawa, ON : Statistique Canada, 14 février 2017).
80. 80. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*, p. 16.
81. Pamela Toulouse, *Beyond Shadows: First Nations, Métis and Inuit Student Success*, (Ottawa, ON : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2013).
82. Pamela Toulouse, *Mesurer ce qui compte en éducation des Autochtones : proposer une vision axée sur l'holisme, la diversité et l'engagement* (Toronto, ON : People for Education, 2016).

83. Susan D. Dion, Krista Johnson et Carla M. Rice, *Decolonizing Our Schools: Aboriginal Education in the Toronto District School Board: A Report on the Urban Aboriginal Education Pilot Project* (Toronto, ON : Université York, 30 septembre 2010).
84. En 2017-2018, l'Allocation au titre du volet Études des Premières Nations, des Métis et des Inuits a été renommée Allocation au titre du volet Études Autochtones et a réduit l'allocation par élève à 1153,48 \$. Pour plus d'informations, consultez le document technique sur le financement de l'éducation 2017-2018. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2017-2018* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2017), p. 52.
85. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Le curriculum de l'Ontario, de la 9e à la 12e année : Répertoire des cours* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011), p. 84
86. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 48
87. Bruce Peninsula District School, *2017-2018 Course Calendar*, Document consulté le 1^{er} mai 2017, B-41.
88. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 46.
89. En 2017-2018, le ministère a constitué en enveloppe le montant par élève de la Subvention pour l'éducation autochtone, ce qui signifie que les conseils scolaires doivent utiliser les 25,3 millions de dollars du montant par élève pour l'embauche d'une personne responsable de l'éducation autochtone, et le reste des fonds pour la mise en œuvre du *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*. Pour plus d'information, voir *Financement de l'éducation : Document technique 2017-2018* du ministère de l'Éducation de l'Ontario, p. 50-51.
90. Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, « Chapitre 3 : Suivi des rapports publiés par le Comité permanent des comptes publics (résumé) », *Rapport annuel 2016 Volume 2* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016), p. 221.
91. Statistique Canada, *Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Fiche d'information 1* (Ottawa, ON : Statistique Canada, juin 2013).
92. Statistique Canada, « Langue parlée le plus souvent à la maison détaillée (103), autre langue parlée régulièrement à la maison (9), statut des générations (4) et sexe (3) pour la population de 15 ans et plus pour le Canada, les provinces, les territoires, les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, Recensement de 2006 - Données-échantillon (20 %) », *Tableaux thématiques du recensement de 2006* (tableau), Statistique Canada, n° de catalogue 97-555-XCB2006038 (Ottawa, ON : Statistique Canada, 17 juillet 2006).
93. Statistique Canada, *Profil du recensement de 2011 : Langue* (Ottawa, ON : Statistique Canada, 31 mai 2016).
94. « Programmes et services novateurs », *Éducation en langue française en Ontario*, Document consulté le 2 mars 2017; Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *English Language Learners, ESL and ELD Programs and Services: Policies and Procedures for Ontario Elementary and Secondary Schools, Kindergarten to Grade 12* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007), p. 22.
95. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique, 2016-17*, p. 40-1.
96. Feng Hou et Qi Zhang, « Niveau de scolarité des parents et aspirations des élèves selon le statut d'immigrant et la province ou région, 2003 et 2012 » (tableau) *Les différences régionales dans les résultats scolaires des jeunes immigrants*, Statistique Canada, n° de catalogue 75-006-X (Ottawa, ON : Statistique Canada, 18 novembre 2015), p. 3.
97. OCDE, *Helping Immigrant Students to Succeed at School—And Beyond* (Paris, FR : OCDE, 2015).
98. Feng Hou et Aneta Bonikowska, « Résultats scolaires et sur le marché du travail des personnes ayant immigré durant l'enfance âgées de 25 à 44 ans, selon la catégorie d'admission », (tableau) *Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission*, Statistique Canada, n° de catalogue 11F0019M - N° 377 (Ottawa, ON : Statistique Canada, 25 avril 2016) p. 18.
99. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *English Language Learners, ESL and ELD Programs and Services*, p. 18.
100. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 40.
101. Citation originale en français.
102. Katie Peterson et Daniel Hamlin, *Career and Life Planning in Schools: Multiple Paths; Multiple Policies; Multiple Challenges* (Toronto, ON : People for Education, 1er mars 2017).

103. Comité d'experts de la première ministre pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, *Former la main-d'œuvre de demain : Une responsabilité partagée* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016).
104. En janvier 2017, le ministère de l'Éducation a supprimé de cette politique l'obligation de produire un portfolio pour les élèves de la 1^{er} à la 6^e année.
105. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013), p. 7.
106. Ibid., p. 17-19.
107. Ibid., p. 17-19.
108. Ibid., p. 41.
109. Daniel Hamlin, David Hagen Cameron et Elyse Watkins, *Ontario's Guidance Counsellors: Spread Thinly in an Environment of Growing Expectations* (Toronto, ON : People for Education, 7 mars 2016).
110. Ibid., p. 4.
111. People for Education, « *Frais et collecte de fonds* » *Rapport annuel sur les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario 2013* (Toronto, ON : People for Education, 2013), p. 8-11.
112. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Ligne directrice concernant les frais liés au matériel et aux activités d'apprentissage* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2011); Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Ligne directrice sur les collectes de fonds* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2012).
113. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Ligne directrice sur les collectes de fonds*, p. 1.
114. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Ligne directrice concernant les frais liés au matériel et aux activités d'apprentissage*, p. 3.
115. Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario (AECO), *OSTA-AECO Student and Parent Survey—Analysis and Results* (Toronto, ON : AECO, People for Education, Vote étudiant et ScholarshipsCanada.com, 21 octobre 2011).
116. Huijie Guo et David R. Johnson, *Unfair Advantage? School Fundraising Capabilities and Student Results* (Toronto, ON : Institut C.D. Howe, 2017).
117. Vana Pistiolis *The Results and Implications of Fundraising in Elementary Public Schools: Interviews with Ontario Principals* (Thèse de doctorat, Université de Toronto, 2012).
118. Commentaire tiré du sondage de 2016-2017, école élémentaire, Trillium Lakelands DSB
119. Commentaire tiré du sondage de 2016-2017, école élémentaire, Peel DSB.
120. Commentaire tiré du sondage de 2016-2017, école élémentaire, Waterloo Region DSB.
121. Amy F. Feldman et Jennifer L. Matjasko, « The Role of School-Based Extracurricular Activities in Adolescent Development: A Comprehensive Review and Future Directions », *Review of Educational Research* 75, n° 2 (2005) : p. 159-210; Amy Feldman Farb et Jennifer L. Matjasko, « Recent Advances in Research on School-Based Extracurricular Activities and Adolescent Development », *Developmental Review* 32, n° 1 (2012) : p. 1-48.
122. Bruce Ferguson et Keith Power, « Des mesures élargies de la réussite : La santé physique et mentale à l'école », *Mesurer ce qui compte* (Toronto, ON : People for Education, 8 novembre 2014), p. 6-7.
123. Équipe de spécialistes de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, *Learning Opportunities Grant : Panel Report to Minister of Education and Training* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 1997), p. 4.
124. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 16.
125. Équipe de spécialistes de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, *Learning Opportunities Grant*.
126. Ibid., p. 4.
127. Ibid., p. 4.
128. Ibid., p. 8.
129. Ibid., p. 8.
130. Ibid., p. 7.
131. Hugh MacKenzie, *Turning Point? Time to Renovate Ontario's Education Funding Formula* (Ottawa, ON : Centre canadien de politiques alternatives, 2006).
132. People for Education, *Public Education in Ontario's Cities* (Toronto, ON : People for Education, 2005), p. 15.
133. « Feuille de calcul de l'inflation », *Banque du Canada*, Document consulté le 30 mars 2017.

134. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*, p. 62.
135. Norbert Hartmann, *Overview of Student-Focused Funding in 2000-01* (Mémoire aux directeurs de l'éducation, 9 mars 2000); Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2005-2006* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2005), p. 55.
136. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2006-2007* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2006), p. 49.
137. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2010-2011* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2010), p. 61.
138. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2017-2018*, p. 63.
139. La valeur de l'Allocation au titre du volet Démographie de la SPAA est tirée de chacun des documents techniques sur le financement de l'éducation publié par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, et la projection est basée sur l'année de déclaration. Les chiffres sont arrondis.
140. Tous les pourcentages sont calculés à partir des valeurs identifiées.
141. Les totaux de la SPAA sont tirés des documents techniques annuels sur le financement de l'éducation publiés par le ministère de l'Éducation de l'Ontario et sont des projections. Les totaux réels diffèrent légèrement de ceux qui sont rapportés ici. Toutefois, pour analyser les Allocations au titre du volet Démographie projetées, nous avons utilisé les projections globales de la SPAA. Les chiffres sont arrondis.
142. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2006-2007*.
143. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2007-2008* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2007).
144. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2008-2009* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2008).
145. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2009-2010* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2009).
146. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2010-2011*.
147. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2011-2012* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2011).
148. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2012-2013* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2012).
149. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2013-2014*, (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2013).
150. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2014-2015*, (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2014).
151. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2015-2016*, (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2015).
152. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017*.
153. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation : Document technique 2017-2018*.
154. Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *Financement de l'éducation 2015-2016 : Sommaire des consultations* (Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2015) p. 16.
155. Ibid., p. 16.
156. Ibid., p. 16.
157. Les six allocations sous forme d'enveloppes sont : l'Allocation au titre du volet Lecture et mathématiques en dehors du jour de classe; l'Allocation au titre du volet Réussite des élèves de la 7e à la 12e année; l'Allocation au titre du volet Personnel enseignant, réussite des élèves et littératie et numératie – 7e et 8e année; l'Allocation au titre du Cadre pour l'efficacité des écoles; l'Allocation au titre des initiatives de tutorat dans le cadre du Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario (PICO); l'Allocation au titre des Majeures Haute Spécialisation; l'Allocation au titre du volet Enseignement en plein air; l'Allocation au titre Personnel des bibliothèques. Pour plus d'information, voir *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017* du ministère de l'Éducation de l'Ontario.
158. Équipe de spécialistes de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, *Learning Opportunities Grant*, p. 12.
159. Mordechai Rozanski, *Investir dans l'éducation publique : Favoriser l'amélioration continue de l'apprentissage et du rendement des élèves - Rapport du Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation* (Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002).

Bibliographie

- « Acknowledgment of Traditional Lands and Territories ». *Toronto District School Board*. Consulté le 2 mai 2017.
- Asselin, Marlene, Jennifer L. Branch et Dianne Oberg. *Achieving Information Literacy: Standards for School Library Programs in Canada*. Ottawa, ON : Canadian Association for School Libraries, 2003.
- Bailey, Richard. « Physical Education and Sport in Schools: A Review of Benefits and Outcomes ». *Journal of School Health* 76, n° 8 (2006) : p. 397-401.
- Black, Glenda L., Maria Cantalini-Williams, Susan E. Elliott-Johns et Ron Wideman. « Evaluation of a Family and Community Engagement Strategy in Three Ontario Communities ». *Alberta Journal of Educational Research* 59, n° 4 (2014) : p. 569-590.
- Blank, Martin J., Atelia Melaville et Bela P. Shah. *Making the Difference: Research and Practice in Community Schools*. Washington, DC : Coalition for Community Schools, Institute for Educational Leadership, mai 2003.
- Bréan, Joseph. « Ontario School Board Tosses Shakespeare for Indigenous Writers ». *National Post* (Toronto, ON), 11 mai 2017.
- Bruce Peninsula District School. *2017-2018 Course Calendar*. Document consulté le 1^{er} mai 2017.
- Association canadienne des bibliothèques. *Leading Learning: Standards of Practice for School Library Learning Commons in Canada*. Ottawa, ON : Association canadienne des bibliothèques.
- Cohen, Jonathan, Libby McCabe, Nicholas M. Michelli et Terry Pickeral. « School Climate: Research, Policy, Practice, and Teacher Education ». *Teachers College Record* 111, n° 1 (2009) : p. 180-213.
- Craven, Rhonda G., Alexander S. Yeung et Feifei Han. « The Impact of Professional Development and Indigenous Education Officers on Australian Teachers' Indigenous Teaching and Learning ». *Australian Journal of Teacher Education* 39, n° 8 (2014) : p. 85-108.
- Dion, Susan D., Krista Johnson et Carla M. Rice. *Decolonizing Our Schools, Aboriginal Education in the Toronto District School Board: A Report on the Urban Aboriginal Education Pilot Project*. Toronto, ON : Université York, 30 septembre 2010.
- « Les élèves d'aujourd'hui lisent-ils par plaisir? » *PISA à la loupe*. Organisation de coopération et de développement économiques, septembre 2011.
- Loi sur l'éducation, LRO 1990, chap. E.2*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990.
- Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE). *Information contextuelle*. Toronto, ON : OQRE, 2016.
- Équipe de spécialistes de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage *Learning Opportunities Grant : Panel Report to Minister of Education and Training*. Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 1997.
- Farb, Amy Feldman et Jennifer L. Matjasko. « Recent Advances in Research on School-Based Extracurricular Activities and Adolescent Development. » *Developmental Review* 32, n° 1 (2012) : p. 1-48.
- Faulkner, Guy E. J., John J.M. Dwyer, Hyacinthe Irving, Kenneth R. Allison, Edward M. Adlaf et Jack Goodman. « Specialist or Nonspecialist Physical Education Teachers in Ontario Elementary Schools: Examining Differences in Opportunities for Physical Activity ». *The Alberta Journal of Educational Research* 54, n° 4 (2008) : p. 407-419.
- Feldman, Amy F. et Jennifer L. Matjasko. « The Role of School-Based Extracurricular Activities in Adolescent Development: A Comprehensive Review and Future Directions ». *Review of Educational Research* 75, n° 2 (2005) : p. 159-210.
- Ferguson, Bruce et Keith Power. « Des mesures élargies de la réussite : La santé physique et mentale à l'école ». *Mesurer ce qui compte* (Toronto, ON : People for Education, 8 novembre 2014), p. 6-7.
- Fullan, Michael et Maria Langworthy. *A Rich Seam: How New Pedagogies Find Deep Learning*. Londres : Pearson, 2014.
- Gallagher-Mackay, Kelly, Annie Kidder et Suzanne Methot. *First Nations, Métis and Inuit Education: Overcoming Gaps in Provincially Funded Schools*. Toronto, ON : People for Education, 2013.
- Gouvernement de l'Ontario. *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016.

Gouvernement de l'Ontario. « L'Ontario aide davantage d'écoles à devenir des carrefours communautaires - La province investit dans les écoles pour les aider à répondre aux besoins des collectivités ». *Salle de presse du gouvernement de l'Ontario*. Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 6 mai 2016.

Gouvernement de l'Ontario. « L'Ontario proclame la première semaine de novembre comme Semaine de reconnaissance des traités - La province travaille avec ses partenaires autochtones pour sensibiliser le public ». *Salle de presse du gouvernement de l'Ontario*. Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 30 mai 2016.

Gouvernement de l'Ontario. *Esprit ouvert, esprit sain : Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, juin 2011.

Guo, Huijie et David R. Johnson. *Unfair Advantage? School Fundraising Capabilities and Student Results*. Toronto, ON : Institut C.D. Howe, 2017.

Hamlin, Daniel, David Hagen Cameron et Elyse Watkins. *Ontario's Guidance Counsellors: Spread Thinly in an Environment of Growing Expectations*. Toronto, ON : People for Education, 7 mars 2016.

Hartmann, Norbert. *Overview of Student-Focused Funding in 2000-01*. Mémoire aux directeurs de l'éducation, 9 mars 2000.

Hou, Feng et Aneta Bonikowska. *Résultats scolaires et résultats sur le marché du travail des personnes qui ont immigré durant l'enfance selon la catégorie d'admission*. Statistique Canada, no de catalogue 11F0019M - N° 377. Ottawa, ON : Statistique Canada, 25 avril 2016.

Hou, Feng et Qi Zhang. *Les différences régionales dans les résultats scolaires des jeunes immigrants*. Statistique Canada, no de catalogue 75-006-X. Ottawa, ON : Statistique Canada, 18 novembre 2015.

« Feuille de calcul de l'inflation ». *Banque du Canada*. Page consultée le 30 mars 2017.

« Programmes et services novateurs ». *Éducation en langue française en Ontario*. Document consulté le 2 mars 2017.

Kasperski, Jan. *Issue Brief: Psychology in Education*. Toronto, ON : Association de psychologie de l'Ontario, avril 2016.

Kokai, Maria et Debra Lean. *Réponse aux rapports de People for Education sur l'accès aux services psychologiques, aux services d'orientation et le décroisement de la 9e année*. Lettre, Toronto : ON, 26 octobre 2015.

MacKenzie, Hugh. *Turning Point? Time to Renovate Ontario's Education Funding Formula*. Ottawa, ON : Centre canadien de politiques alternatives, 2006.

Murphy, Joseph, Marsha Weil, Philip Hallinger et Alexis Mitman. « Academic press: Translating high expectations into school policies and classroom practices ». *Educational Leadership* 40 (décembre 1982) : p. 22-27.

Nardozi, Angela et Angela Mashford-Pringle. « Engaging Teacher Candidates about Aboriginal Education Perspectives in Ontario ». *First Nations Perspectives* 6, n° 1 (2014) : p. 52-66.

National Centre for Chronic Disease Prevention and Health Promotion. *Health and Academic Achievement*. Atlanta, GA : Centers for Disease Control and Prevention, 2014.

Oberg, Dianne. *Ignoring the Evidence: Another Decade of Decline for School Libraries*. Toronto, ON : Association canadienne d'éducation

Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario. *Rapport annuel 2016 Volume 2*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation 2015-2016 : Sommaire des consultations*. Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2015.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation 2016-2017 : Guide sur la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Compétences du 21e siècle : Ébauche à des fins de discussion*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Tracer son itinéraire vers la réussite : Programme de planifica-*

tion d'apprentissage, de carrière et de vie pour les écoles de l'Ontario. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2005–2006.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2005.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2006-2007.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2006.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2007-2008.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2007.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2008-2009.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2008.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2009-2010.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2009.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2010-2011.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2010.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2011-2012.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2011.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2012-2013.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2012.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2013-2014.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2013.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2014-2015.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2014.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2015-2016.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2015.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2016-2017.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2016.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Financement de l'éducation : Document technique 2017-2018.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2017.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *English Language Learners, ESL and ELD Programs and Ser-*

vices: Policies and Procedures for Ontario Elementary and Secondary Schools, Kindergarten to Grade 12. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Ligne directrice concernant les frais liés au matériel et aux activités d'apprentissage.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2011.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Ligne directrice sur les collectes de fonds.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2012.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit.* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Le curriculum de l'Ontario : Éducation artistique (de la 1^{re} à la 8^e année).* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année : Répertoire des cours.* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2011.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Le curriculum de l'Ontario : Éducation physique et santé (de la 1^{re} à 8^e année).* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Le curriculum de l'Ontario : Études sociales (de la 1^{re} à 6^e année), Histoire et Géographie (7^e et 8^e année).* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit.* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2007.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Stratégie ontarienne pour le bien-être en milieu scolaire : Document de discussion.* Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. *Normes concernant les plans de l'enfance en difficulté des conseils scolaires.* Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2000.

Association des bibliothèques de l'Ontario *Together for Learning : School libraries and the emergence of the learning commons*. Toronto, ON : Association des bibliothèques de l'Ontario, 2010.

Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario. *OSTA-AECO Student and Parent Survey—Analysis and Results*. Toronto, ON : AECO, People for Education, Vote étudiant et ScholarshipsCanada.com, 21 octobre 2011.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). *Helping Immigrant Students to Succeed at School—And Beyond*. Paris, FR : Éditions de l'OCDE, 2015.

OCDE. *PISA 2012 Results: Creative Problem Solving: Students' Skills in Tackling Real-Life Problems (Volume V)*. Paris, FR : Éditions de l'OCDE, 2014.

People for Education. *Rapport annuel sur les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario 2013*. Toronto, ON : People for Education, 2013.

People for Education. *Public Education in Ontario's Cities*. Toronto, ON : People for Education, 2005.

People for Education. *Reading for Joy*. Toronto, ON : People for Education, 2011.

Peterson, Katie et Daniel Hamlin. *Career and Life Planning in Schools: Multiple Paths; Multiple Policies; Multiple Challenges*. Toronto, ON : People for Education, 1^{er} mars 2017.

Pistiolis, Vana. *The Results and Implications of Fundraising in Elementary Public Schools: Interviews with Ontario Principals*. Thèse de doctorat, Université de Toronto, 2012.

Groupe consultatif de la première ministre chargé du cadre pour les carrefours communautaires. *Carrefours communautaires en Ontario : un cadre stratégique et plan d'action*. Toronto, ON : Gouvernement de l'Ontario, 2016.

Comité d'experts de la première ministre pour le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. *Former la main-d'œuvre de demain : Une responsabilité partagée*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016.

Rozanski, Mordechai. *Investir dans l'éducation publique : Favoriser l'amélioration continue de l'apprentissage et du rendement des élèves - Rapport du Groupe d'étude sur l'égalité en matière d'éducation, 2002*. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2002.

Saklofske, Donald H., Vicki L. Schwean, R. Bartell, Juanita JK. Mureika, J. Andrews, Jeffrey Derevensky et Henry L. Janzen. « *School Psychology in Canada: Past, Present, and Future Perspectives* ». dans *School Psychology: Past, Present, and Future* sous la direction de Thomas K. Fagan et Paula Sachs Wise, p. 297-338. Bethesda, MD : National Association of School Psychologists, 2007.

« School Health and Youth Health Promotion ». *Organisation mondiale de la Santé*. Document consulté le 16 février 2017.

Statistique Canada. *Tableaux thématiques du recensement de 2006* (tableau), Statistique Canada, no de catalogue 97-555-XCB2006038. Ottawa, ON : Statistique Canada, 17 juillet 2006.

Statistique Canada. *Profil du recensement de 2011 : Langue*. Ottawa, ON : Statistique Canada, 31 mai 2016.

Statistique Canada. *Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Tableaux de données* (tableau), Statistique Canada, no de catalogue 99-012-X2011044. Ottawa, ON : Statistique Canada, 14 février 2017.

Statistique Canada. *Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Fiche d'information 1*. Ottawa, ON : Statistique Canada, juin 2013.

Telford, Richard D., Ross B. Cunningham, Robert Fitzgerald, Lisa S. Olive, Laurence Prosser, Xiaoli Jiang et Rohan M. Telford. « Physical education, obesity, and academic achievement: a 2-year longitudinal investigation of Australian elementary school children ». *American Journal of Public Health* 102, n° 2 (2012) : p. 368-374.

Toulouse, Pamela. *Beyond Shadows: First Nations, Métis and Inuit Student Success*. Ottawa, ON : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2013.

Toulouse, Pamela. *Mesurer ce qui compte en éducation des Autochtones : proposer une vision axée sur l'holisme, la diversité et l'engagement*. Toronto, ON : People for Education, 2016.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Résumé du rapport final de la Commission vérité et réconciliation du Canada*. Winnipeg (Manitoba) – Centre national pour la vérité et réconciliation - Université du Manitoba, 2015.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appel à l'action*. Winnipeg, MB : Centre national pour la vérité et réconciliation - Université du Manitoba, 2015.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). *Éducation physique de qualité : directives à l'intention des décideurs*. Paris, FR : UNESCO, 2015.

Upitis, Rena. « Créativité : L'état des lieux ». *Mesurer ce qui compte*. Toronto, ON : People for Education, 8 novembre 2014

Ce rapport a été produit avec le soutien de Atkinson Charitable Foundation, Counselling Foundation of Canada, Laidlaw Foundation, MITACS Accelerate, et les contributions des citoyens de l'Ontario.



People for Education
641 Bloor Street West
Toronto, ON M6G 1L1

www.peopleforeducation.ca
info@peopleforeducation.ca

1-888-534-3944
416-534-0100



Imprimé sur du papier 100% recyclé